

CHAMBRES d'AGRICULTURE

DÉCEMBRE 2015

n° 1048

Prix: 13 euros



ENSEIGNEMENT ET AGRO-ÉCOLOGIE

Un plan d'actions fédérateur

MÉCANISATION DES EXPLOITATIONS
**TROUVER LA FORMULE
ADAPTÉE À SON EXPLOITATION**
P. 4

AGRICULTURE ET TERRITOIRES
**LES PROJETS ALIMENTAIRES
TERRITORIAUX**
P. 31

TRIBUNE
**MISSION
INNOVATION 2025**
P. 42



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE

CHAMBRES d'AGRICULTURE

EXPERTISE ÉCONOMIE
ANALYSE DÉCRYPTAGE
PERSPECTIVES AGRICOLES
INNOVATION AGRONOMIE
RÉGLEMENTATION RECHERCHE
RÉGIONS



Pour comprendre et anticiper les changements conjoncturels et structurels de l'agriculture et du développement des territoires :

Abonnez-vous à la revue Chambres d'agriculture

OFFRE D'ABONNEMENT 2016 À LA REVUE CHAMBRES D'AGRICULTURE

POUR 1 AN AU TARIF DE **89 EUROS** (OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2016)

Raison sociale :

Destinataire :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Fax :

Je joins un chèque* de 89 euros au titre de l'abonnement revue à envoyer à APCA, 9 avenue George V, 75008 Paris

* Chèque à libeller à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'APCA



REPÈRES

Diagnostic agro-écologie > Un outil pour progresser et s'évaluer	02
Mécanisation des exploitations > Trouver la formule adaptée à son exploitation	04

EUROPE

Rencontre COPA-ALENA > Une ambition commune, la réussite de l'agriculture	08
---	----

ÉCONOMIE AGRICOLE

Prix des céréales et prix des aliments > Premiers éléments d'une étude en cours	10
---	----

DOSSIER



ENSEIGNEMENT ET AGRO-ÉCOLOGIE

Un plan d'actions fédérateur

Editorial par Jacques Molières, Président de la Chambre d'agriculture de l'Aveyron, en charge du dossier Enseignement à l'APCA 14

Enseigner à produire autrement : Une dynamique déjà pleinement engagée ! 15

Enseignement, recherche, conseil, développement, Une démarche multipartenariale importante 16

Les Réseaux mixtes technologiques 18

Les établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage 19

Les Chambres d'agriculture, des partenaires de l'action des lycées agricoles 20

RMT Sols et Territoires : L'atout de la connaissance des sols 21

Des diplômes adaptés à la nouvelle donne 23

Les établissements d'enseignement agricoles 25

Un important travail de concertation et de structuration 26

Enseignement public : L'exploitation agricole scolaire, un formidable vecteur de démonstration et de progression 27

CNEAP : Produire, servir et enseigner autrement, c'est la nature du lycée agricole de Touscayrats ! 28

MFR de Fougères : Apprendre à produire et consommer autrement avec nos partenaires 29

UNREP : Produire autrement, c'est aussi Enseigner autrement 30

PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Un lien renforcé entre agriculture et territoires	31
---	----

CONJONCTURE

La chute de l'excédent commercial agroalimentaire américain et les négociations transatlantiques	37
--	----

EMPLOI

Elus salariés > L'emploi au cœur d'une session décentralisée	40
--	----

TRIBUNE

Mission innovation 2025 > 3 questions à François Houillier, PDG de l'Institut national de la recherche agronomique	42
--	----

INTERNATIONAL

Bourse Nuffield France > Trois lauréats récompensés	44
---	----

AFDI

Les agriculteurs face au changement climatique	46
--	----

À LIRE

70 ans d'agriculture ! > Entretien avec Denis Lefèvre, journaliste-écrivain	48
---	----

ONT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO :

Chambres d'agriculture France
Aurélien ESPOSITO-FAVA, Service Formation-Développement / Jean-Luc PERES, Chargé de mission agro-équipements / Sylvain LHERMITTE, Justin LALLOUE, Service Europe et action internationale / Quentin MATHIEU, Thierry POUCH, Service Etudes ET références économiques / Isabelle FROUX, Service territoires alimentation forêt / Marie-Claude BRIET-CLEMONT, Michel ROUX, Groupe élus salariés / Chantal ROVELLI, Graphiques

COORDINATION DU DOSSIER
voir page 13

UNE PUBLICATION DE L'ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE
9 avenue George V - 75008 Paris
Tél : 01 53 57 10 10
Mél : accueil@apca.chambagri.fr
www.apca.chambagri.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Régis DUBOURG

RÉDACTEUR EN CHEF
Victor SIMÉON

Règlement bancaire à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'APCA
Service abonnement : 01 53 57 11 44
Abonnement annuel 2014 : 89 €
Vente au numéro 13 €
Tarif spécial enseignement
Vente par lot de 10, hors Chambres d'agriculture 89 €
Numéro d'inscription à la Commission paritaire 0420B07221
ISSN 0396-7883
Dépôt légal à parution

MISE EN PAGE
Agence Linéal - 19 rue de Roubaix - Lille

IMPRESSION
Imprimerie Decombat,
3 rue Gambetta,
63360 GERZAT

DIAGNOSTIC AGRO-ÉCOLOGIE

UN OUTIL POUR PROGRESSER ET S'ÉVALUER

Depuis le 5 octobre 2015, le diagnostic agro-écologie (www.diagagroeco.org) est en accès libre. Élaboré par l'ACTA, sur commande du Ministère de l'agriculture, cet outil, à destination des agriculteurs et des conseillers, a été conçu pour donner un cadre concret à l'agro-écologie et offre la possibilité d'élaborer des plans de progrès sur la base d'indicateurs objectifs.

UN OUTIL ÉLABORÉ PAR LES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

2

Si le flou lié à la notion d'agro-écologie autorise chacun à s'y retrouver, il est également à l'origine d'un certain inconfort, car source d'une incapacité à se situer. L'idée d'un diagnostic agro-écologie est née de ce constat. L'ACTA a été saisie du chantier en janvier 2014 et a conduit le projet en mobilisant l'expertise des différents instituts techniques, de l'INRA et des Chambres d'agriculture.

Deux prototypes ont été successivement testés à l'automne 2014 puis au printemps 2015. Plus de 250 exploitations ont participé à l'évaluation et à l'ajustement du diagnostic. Près de la moitié des tests a été effectuée avec l'appui de conseillers des Chambres d'agriculture¹. Les orientations ont été discutées et validées par un comité de pilotage national, présidé par le Ministère de l'agriculture et auquel participaient, outre les différents syndicats agricoles, associations et services de conseil, le Ministère de l'environnement, France Nature Environnement et l'Association des Régions de France. C'est donc un outil éprouvé et largement validé qui est proposé aux agriculteurs et aux conseillers. Ce diagnostic agro-écologie n'a jamais été conçu ni ne peut être instrumenté pour conditionner des aides publiques ou satisfaire des exigences de certification

mais bien pour accompagner des actions de développement.

POUR FAIRE UN DIAGNOSTIC INDIVIDUEL DES PRATIQUES ET PERFORMANCES SUR UNE EXPLOITATION

Le diagnostic agro-écologie est un diagnostic individuel d'exploitation en ligne, applicable pour l'ensemble des filières et auquel chacun accède après s'être créé un compte à l'aide d'une adresse mail. L'agriculteur commence par renseigner des données de caractérisation de son exploitation (assolement, nombre et type d'ateliers animaux...). Ces critères servent à adapter les questions au profil de l'agriculteur et à sélectionner les données de références auquel l'exploitant pourra se comparer.

Le diagnostic lui-même se compose de trois modules :

- > **Démarches** : comprendre les notions liées à l'agro-écologie ;
- > **Pratiques** : identifier la contribution à l'agro-écologie des pratiques mises en œuvre ;

- > **Performances** : évaluer à partir d'indicateurs chiffrés les résultats de l'exploitation sur les dimensions économiques, sociales, environnementales et sanitaires.

L'agriculteur peut ensuite accéder au module pistes de progrès. Ce dernier permet d'identifier, pour une performance choisie, des pratiques agro-écologiques améliorant cette performance. Chacune de ces pratiques est décrite au sein d'une fiche technique précisant l'ensemble de ses effets positifs ou négatifs ainsi que les interactions qu'elle entretient avec d'autres pratiques.

SENSIBILISER, RÉALISER UN BILAN GLOBAL, DÉFINIR UN PROJET INDIVIDUEL OU COLLECTIF

Le diagnostic agro-écologie n'est pas le couteau suisse du conseil, pouvant faire office de diagnostic eau, économie, travail, énergie...². La pertinence de ce diagnostic est avérée pour :

- > Sensibiliser et faire connaître des pratiques agro-écologiques ;





IL NE VOUS FAUDRA QUE
2 HEURES POUR RÉALISER
CE DIAGNOSTIC
AGRO-ÉCOLOGIE.

QUELQUES FONCTIONNALITÉS UTILILES

- 2 h pour faire le bilan des pratiques et performances d'une exploitation
- Anonymat des informations saisies
- Aucune question bloquante
- Possibilité d'éditer chaque année les données pour suivre la trajectoire d'exploitation
- Comparer ses performances avec celles de son groupe ou de fermes de références
- Une fonctionnalité « conseiller » pour comparer et consolider différents diagnostics
- Un seul pré-requis : disposer de données comptables
- Gratuité de l'utilisation

© M. olzewska fotolia

- > Réaliser une vision à 360° sur l'exploitation ;
- > Définir des projets d'évolution de pratiques en se rassurant quant à leurs impacts sur les performances ;
- > Animer des groupes autour du sujet de l'agro-écologie.

Les agriculteurs et responsables professionnels pourraient aussi s'appuyer sur ce diagnostic pour valoriser les progrès accomplis dans leurs pratiques auprès de la société civile ou des pouvoirs publics³. ●

S'APPROPRIER L'OUTIL

Les collaborateurs de Chambres d'agriculture pourront retrouver sur OPERA (rubrique Recherche et Développement) des ressources élaborées par leurs collègues ayant participé à l'évaluation du prototype et pouvant leur permettre une prise en main accélérée du diagnostic.

¹ Ont également participé au test de l'outil : Agro-transfert Ressources et Territoires, Coop de France, les établissements d'enseignement agricole, FNCLVAM, FNADEAR, CERFrance...

² Ce qui ne l'empêche pas de valoriser les résultats de ces diagnostics ou bien d'inciter à leur réalisation, par exemple pour un Diaterre.

³ Le diagnostic agro-écologie peut également répondre à des attentes affichées par des mesures de politiques publiques : la modalité agro-écologie du bonus « jeunes agriculteurs », les autodiagnostic demandés par certains Conseils Régionaux pour les mesures investissement PCAE, le bilan initial des exploitations pour les dossiers de GIEE.



TÉMOIGNAGES

Sébastien WINDSOR

Vous avez réalisé ce diagnostic sur votre exploitation. Qu'en avez-vous retenu ?

C'est un outil complet, qui possède l'avantage de questionner sur la dimension sociale, les conditions de travail sur l'exploitation. J'ai appris que certaines pratiques cohérentes par rapport à mon système avaient un effet très positif en matière d'agro-écologie et cela m'a donné quelques nouvelles idées. Mais, il est clair que ce diagnostic ne peut pas être réalisé en autodiagnostic. Il faut qu'un conseiller accompagne l'agriculteur pour mettre en perspective les questions et avoir des temps d'échange pour ne pas avoir l'impression de remplir un formulaire administratif.

Pourquoi utiliser cet outil dans les Chambres d'agriculture ?

Le conseil d'administration de l'APCA a suivi avec attention la mise au point de ce diagnostic. Il y a clairement vu un intérêt en matière de sensibilisation à de nouvelles pratiques, par exemple dans le cadre de la formation des jeunes agriculteurs. De plus, ce diagnostic peut réellement aider à poser les bases d'un projet individuel ou collectif, en l'asseyant sur une évaluation objective des performances et des pratiques. A ce titre, il a toute sa place dans la palette d'outils à disposition de nos conseillers, pour réaliser des bilans globaux d'exploitation, animer des groupes ou mettre en œuvre le bilan initial demandé dans le cadre des dossiers de GIEE.



Jean-Yves PORHIEL

conseiller à la Chambre d'agriculture du Finistère

Vous avez testé l'outil avec des groupes ? quel intérêt ?

D'abord que les agriculteurs échangent entre eux, se rassurent, expliquent les uns aux autres ce qu'ils font et l'intérêt de ces pratiques-là. Qu'ensuite ils puissent identifier des points forts ou des points faibles partagés et peut-être faire émerger l'idée d'un travail à conduire en commun.

Qu'est-ce que vous en avez retenu comme conseiller ?

L'outil lui-même est simple d'utilisation, très intuitif. C'est d'abord une occasion de développer ses compétences et ses connaissances en matière d'agro-écologie. Mais, c'est aussi un outil exigeant sur le fond. Il faut être capable de comprendre les enjeux et d'interpréter des données relatives à des domaines aussi variés que la fertilisation, la santé animale ou les données économiques de l'exploitation. C'est l'occasion de travailler avec d'autres collègues et de croiser leurs compétences.

Aurélien ESPOSITO FAVA

Chambres d'agriculture France, Service Formation-Développement

MÉCANISATION DES EXPLOITATIONS

TROUVER LA FORMULE ADAPTÉE À SON EXPLOITATION

Les agriculteurs ont différents moyens d'acquérir et d'utiliser leurs machines agricoles. De l'achat individuel à la location ponctuelle, la part de propriété et la durée d'engagement sont les paramètres de décision. Tout acte d'achat doit répondre, en premier, à un besoin technique et organisationnel. Nous parlons donc d'optimisation du parc matériel dans une maîtrise des coûts.

4 L'agriculteur a un attachement tout particulier avec le matériel. Cet outil de production est aussi une image envers les voisins. Il symbolise l'appartenance à un club ou démontre une volonté de dynamisme ou de situation. Les poids économiques des machines oscillent entre 30 et 45 % du total des charges d'une exploitation. Il est, par conséquent, très important de raisonner et de planifier ces investissements. Le revenu des agriculteurs provient des marges de chaque production. Celles-ci passent par la maîtrise des coûts. Leurs connaissances le plus en amont possible est un des facteurs de sécurisation des

prix de vente. La charge due aux matériels doit être le plus linéaire possible et éviter les creux et surtout les pointes qui arrivent généralement quand il y a baisse des produits.

Un achat est réalisé une année mais sa charge dure plusieurs années dans les comptes. L'opportunité fiscale et sociale est connue et donc maîtrisable *a posteriori* et seulement une année. L'idéal serait de rendre les charges de mécanisation opérationnelles et non structurelles. Or, les machines sont des investissements.

En octobre 2015, Philippe Van Kempen, du service Elevage et Agroéquipement de

l'APCA, détaillait dans cette même revue les calculs des coûts des matériels. Il expliquait la méthodologie pour déterminer les caractéristiques techniques d'un matériel en fonction des besoins et attentes de l'exploitation et de son responsable d'entreprise.

Les deux postes les plus importants dans les charges de mécanisation sont la traction et la récolte. Ces postes représentent chacun entre 25 et 30 % des charges des matériels. L'optimisation des charges est la recherche de la meilleure performance pour la réalisation des travaux avec le coût le plus cohérent. Le coût le plus bas n'est pas obligatoirement le meilleur choix. Pour un coût final de plus 10 €/ha, il ne faut pas que le temps de main d'œuvre ou l'organisation des chantiers soient trop tendus. Ici nous allons détailler les différentes manières pour un agriculteur de s'équiper. Un tableau synthèse reprend les avantages et inconvénients de chaque solution. Mais en premier les machines sont des outils de production. Elles doivent permettre d'atteindre les objectifs de rendements et de qualité des cultures ou des élevages. Les machines sont une charge au même titre que les engrais, les semences, l'aliment ou les frais vétérinaires. Elles doivent répondre à des objectifs techniques de pratiques culturales. L'organisation des chantiers et de la main d'œuvre disponible est un point permettant une utilisation accrue des machines. A ces points, correspond un impact économique.

RÉPONDRE À LA QUESTION TECHNIQUE

L'agriculteur doit combiner la double réflexion de gérer les matériels comme des charges opérationnelles pour coller au mieux aux évolutions conjoncturelles et comme des biens d'investissements. L'achat de matériel doit se faire en cohérence avec le parc présent, les orienta-

LES SALONS SONT UN BON MOYEN POUR LES AGRICULTEURS DE COMPARER LES MATÉRIELS





L'ORGANISATION COLLECTIVE DES
CHANTIERS SÉCURISERA LA QUALITÉ
DES FOURRAGES

tions culturelles actuelles et futures et les opportunités financières, et fiscales notamment. Afin de connaître au mieux ses coûts de production et, par conséquent, le seuil de prix de vente, il faut pouvoir connaître en amont ces charges. Donc comme pour toutes actions, l'acte d'équipement doit répondre au double enjeu de permettre la réalisation des travaux selon les attentes de l'exploitation (volume de travail dans un temps imparti, type de travail demandé, etc.) et pour un investissement optimum. Par conséquent, il est important d'analyser la cohérence des achats dans le temps et selon les besoins techniques des travaux.

La première étape d'un achat est bien de réfléchir aux contraintes et aux capacités demandées aux matériels.

« Le partage de matériel ne doit pas être qu'un calcul fiscal »

« Le matériel doit répondre à un besoin technique, économique. Tout investissement doit être réalisé dans le but de répondre à ce besoin précis. L'exploitant ne doit pas être dans le seul calcul fiscal et doit opter pour le matériel adéquat en terme de puissance notamment ». L'aspect financier ou fiscal est malheureusement le plus souvent l'élément déterminant. Quelle que soit la forme de mise en commun, l'agriculteur ne doit pas perdre de vue que sa position est évolutive. Ses motivations et besoins évoluent au gré de la vie de son exploitation. L'exploitant doit avoir un plan d'investissement et d'évolutions tout en profitant des opportunités ».

L'article de Philippe Van Kempen dans le numéro 1046 d'octobre de la revue Chambres d'Agriculture (pages 40 à 44) nous permet de bien appréhender les différentes étapes. Cela nous donne un aperçu de l'impact économique d'un achat mais aussi ses consé-

quences sur les charges de mécanisation à plus long terme.

En premier lieu, il faut déterminer le volume de travail à faire en fonction du temps disponible (main d'œuvre, contrainte de disponibilité de la main d'œuvre, jours disponibles pour réaliser les travaux à chaque période). Il en découle les caractéristiques techniques de la machine pour réaliser les travaux en temps et en heure.

Le choix final de tel ou tel équipement est le résultat d'un compromis entre la disponibilité du matériel et donc de son organisation et le coût économique.

PRÉVOIR C'EST PRÉVENIR

En collectif, il faut prévoir les problèmes en amont pour trouver des solutions et les rédiger. En usage collectif, il est primordial de prévoir les éventuels conflits ou soucis organisationnels.

Dès que les exploitations vont utiliser le matériel, vont se poser les questions suivantes : combien de surface ou de temps chez chacun, un temps incertain menace la récolte, comment sécuriser le travail chez chacun, etc.

Un exemple : le semoir sème le maïs en même temps chez chaque voisin.

Il est impératif de mettre en place des protocoles d'accords entre les différentes parties. Et cela même en entraide. Un agriculteur va acheter une charrue de plus grosse capacité que nécessaire car il est prévu de faire de l'entraide avec le semoir du voisin. En retour, il n'aura pas acheté le semoir nécessaire car c'est le voisin avec ce matériel qui rendra la réciprocité. Donc si les voisins n'ont pas discuté sur l'organisation du travail, qui fait quoi, quand et comment en amont, il y a un risque de conflit lors de périodes tendues. Les habitudes d'échanges

entre
30 et 45 %
poids économique des machines dans le total des charges d'exploitation.

25 à 30 %
poids des postes traction et récolte dans les charges de matériel.

Le marché français des agroéquipements oscille chaque année

entre
4,5 et 5,5
milliards d'Euros.

Les investissements annuels en CUMA sont

entre
7 et 9 %

et ceux des ETA sont

entre
12 et 15 %

organisationnels et de compromis ne seront pas prises. La transcription par écrits des accords est le meilleur moyen pour que l'ensemble des acteurs comprennent la même chose. Un schéma peut être un complément intéressant. Par conséquent que cela soit en copropriété et en CUMA, il est important de rédiger en préalable un règlement intérieur.

Autre point à aborder est la question de l'entretien du matériel. Les pièces d'usures sont changées par qui ? à chaque agriculteur ? qui paie quoi au concessionnaire ? et quand ?

Un exemple : un agriculteur décide de changer les disques et les socs pour le semoir car ceux-ci sont usés. Pendant l'hiver il achète les pièces à son fournisseur habituel. Il fait les travaux. Après il fait une facture à chaque copropriétaire. Un conteste la facture car il a vu sur un prospectus des socs 15 % moins cher. Que faire dans ce cas ?



●●● Il faut aussi aborder le stockage, le renouvellement, si arrêt de l'activité par un des associés, la formation et la conduite de la machine, et les éventuels travaux externes. Dans la très grande majorité des cas l'organisation au quotidien se passe très bien. Mais il faut savoir faire le point au moins une fois par an hors des périodes de travaux. Les points positifs et négatifs doivent être abordés. Ceci évitera les tensions issues de non-dits ou de ressentis.

Tout est toujours adaptable et modifiable. Les acteurs du collectif doivent jouer gagnant - gagnant. Il y a toujours des axes de progrès.

SÉCURISER LES PRESTATIONS

Que l'agriculteur fasse appel à un entrepreneur ou à un voisin pour des travaux chez lui ou que lui-même réalise des prestations, un contrat doit être mis en place.

Ce document acte l'accord entre les deux parties. Il sécurise la prestation car il confirme au demandeur la nature de la prestation, le prix et les moyens employés (type de machine, organisation, priorité, etc). Le fournisseur a la garantie de la réalisation des travaux et donc de chiffre d'affaires car le demandeur est engagé. ●

EXEMPLE D'ACHAT D'UNE MOISSONNEUSE BATTEUSE

QUELLES QUESTIONS AVANT DE REMPLACER LA MACHINE

Hector doit renouveler sa machine vieille de 15 ans. Son coût d'entretien devient important. Il y a un risque important de tomber en panne pendant la saison de moisson. Il récolte 125 ha. Son salarié doit partir à la retraite dans 2 ans.

Quelle est la meilleure solution ? La réponse est personnelle et propre à chaque agriculteur et à chaque situation. La solution découle des réponses à diverses questions organisationnelles et techniques. En voici une série permettant d'affiner le choix final.

En premier souhaite-t-il remplacer son salarié ? A-t-il la possibilité d'avoir de la main d'œuvre d'appoint au moment de la récolte ? Quelle sera la compétence de cette main d'œuvre ?

La livraison est-elle directe à l'organisme stockeur ou à la ferme ? Quelles sont les capacités et les débits du stockage ?

Existe-t-il d'autres matériels à renouveler prochainement ?

Ensuite, quelles sont les relations de travail avec les voisins ? Existe-t-il des habitudes de travail collectif : entraide, en copropriété, en CUMA ?

Quelles sont les offres de prestations extérieures : voisins ou ETA ? Le concessionnaire propose-t-il un service de location ?

L'agriculteur souhaite-t-il travailler de manière plus collective : assolement en commun ?

Après en fonction de situation de chaque agriculteur du groupe, il est possible de mettre en place une CUMA. Une structure juridique différente autorisant par exemple la réalisation de travaux pour des tiers au groupe peut aussi être mis en place.

En parallèle, quel est le volume de travail à faire ? La moisson peut être réalisée dans des conditions correctes en combien de jours ? Ceci est différent du nombre de jours que dure la récolte actuellement. Il existe en fonction des régions entre 15 et 25 jours de conditions favorables pour la moisson.

Je suis prêt à travailler en routine 8 heures par jour de travail effectif au champ. Il faut penser au temps de non production de mise en route, de changement de parcelle, etc.

Je suis seul, j'ai 125 hectares donc pour 15 jours de travail je dois pouvoir moissonner entre 8 et 10 hectares par jour.

Je m'associe avec 2 voisins et nous avons 400 hectares. Travaillant ensemble à 3 nous sommes d'accord pour faire 10 heures par jour de moisson donc il nous faudra une machine avec un rendement de 2 hectares par heure.

C'est ensuite en fonction des caractéristiques techniques et organisationnels, que l'agriculteur ou le groupe se renseigne sur les offres de machines.

Afin d'être le plus serein avec le vendeur, il est important de mettre en place un cahier des charges détaillé des critères techniques. Ceci permettra une comparaison efficace et rationnelle des offres techniques et économiques. Le choix final en sera plus sûr.

6



LA RÉCOLTE EST L'UN DES DEUX POSTES LES PLUS COÛTEUX DES CHARGES DE MÉCANISATION

Jean-Luc PERES

Chambre d'agriculture France
Chargé de mission agro-équipement

COMPARATIF RAPIDE DE DIFFÉRENTES SOLUTIONS D'ÉQUIPEMENTS ET D'UTILISATION DES MATÉRIELS

CADRE	PROPRIÉTÉ	ÉCHANGE	BANQUE D'ENTRAIDE OU DE TRAVAIL	COPROPRIÉTÉ	CUMA	LOCATION	CERCLE D'ÉCHANGE	ETA	GIE	SOCIÉTÉ COMMERCIALES
Fonctionnement	Achat et utilisation individuel de chaque outil en neuf ou d'occasion.	Échange de service entre agriculteurs. Peut être formalisé dans un contrat ou pas.	Un groupe d'agriculteur organise l'entraide en croisée. L'agri A donne à B qui donne à C qui redonne à A. Besoin de suivre et formaliser les échanges.	Un bien acheté en copropriété, est en indivision. La répartition des parts de propriété est fixée par les associés (le plus souvent en fonction de la surface). Il y a une vraie volonté de s'associer.	Société coopérative. Exclutivité des services. Un homme = une voix. Personne physique ou morale peut être associée. Capital variable. Dirigé par un CA.	Correspond à un besoin ponctuel. L'agriculteur loue le matériel à un professionnel. Besoin de surplussance à un moment (ex : déchaumage dans un temps très court).	Structure de mise en relation entre une demande d'un exploitant et l'offre d'un autre. Tout acteur agricole peut intégrer un cercle d'échange : une Cuma peut être demandeur, un ETA offrant...	L'agriculteur n'intervient qu'en amont en signant avec un contrat de prestation. L'ETA réalise les travaux du semis jusqu'à la récolte ou une simple étape.	Personne physique ou morale associée. Capital fixe ou variable, pas de minimum. Dirigée par un CA.	Personne physique ou morale associée. Capital fixe ou variable (1 € min en SARL).
Avantages	Indépendant dans la planification des investissements dans l'organisation.	Souple et très peu formel. Réponse facile à un besoin ponctuel. N'occasionne aucun frais. Besoins réguliers et sur plusieurs travaux.	Souple car pas de structure juridique. Donne de la souplesse sur les rendus car plus de possibilité par rapport aux matériels disponibles	En sortir est plus facile que de quitter une Cuma ou une société. Aucune obligation statutaire légale Plus cadré que l'échange. Bon moyen de sécuriser les charges et maîtriser les investissements.	Un homme = une voix. Facturation au prix de revient. Pas d'imposition sur les plus-values. Règlement intérieur automatique. Réseau d'animation habitué à gérer les problèmes et conflits. Les charges sont facilement évaluées.	Permet de gérer des pics de besoins spécifiques ou non. Ne nécessite aucun investissement.	Contrat de gré à gré, il offre un complément de revenu à l'offrant. Plus structuré que l'échange, le cercle crée une dynamique d'échange. La main-d'œuvre est généralement comprise. Plus besoin de recherche d'équivalence	L'offre relativement importante permet de répondre à tous les besoins. Les ETA se professionnalisent et offrent des prestations à des prix compétitifs.	Simplicité des statuts. Impôts sur le revenu. Les sociétés civiles associées ne perdent pas leur propre régime fiscal. Pas de dépôt annuel des comptes.	Constitution libre. Facile la transmission. SNC à l'IR, et pas de dépôt annuel des comptes. Responsabilité limitée en SARL Adaptée pour générer des revenus complémentaires.
Inconvénients	Le sur-équipement peut vite peser financièrement et longtemps.	Réciprocité des prestations. Nécessité de faire un suivi et un équilibre des échanges.	Nécessite en amont un minimum de planification Si pas de suivi régulier, peut créer vite un déséquilibre	Il faut être sûr d'avoir une vision commune de l'investissement et apprendre à agir avec son partenaire.	Règle de l'exclusivité. Constitution soumise à un agrément. 4 associés minimum. Régime fiscal des coopératives agricoles. Chaque prestation est facturée à ses seuls adhérents.	Disponibilité de l'outil spécifique ou de tout dernier cri aléatoire. Pénurie de matériel selon les périodes de travail.	Il n'y a aucune obligation de proposer un service. L'offre ne rencontre pas toujours la demande et réciproquement. L'offreur devient prestataire de service avec tous les devoirs y afférent (Certiphyto, fiscale, etc.).	L'ETA doit satisfaire tous ses clients et certains passent en priorité. Les salariés des ETA travaillent plus ou moins bien.	Coût de fonctionnement annuel d'environ 5 000 euros. Responsabilité solidaire et indéfinie. Ne peut intervenir que pour les membres associés.	Minimum 2 associés. SARL à l'IS, dépôt annuel des comptes. SNC. Rité solidaire et indéfinie. Une société civile intégrant une SNC, devient commerciale. Interdiction des CCA débiteurs.
Remarques / conseils de l'expert	Il est impératif de bien calibrer les achats avec les besoins et les attentes de l'agriculteur.	Souvent prémisses à la copro. Un bon compromis entre individuel et collectif.	Une bonne solution pour « essayer » en organisation collective prémisses d'une Cuma ou autre structure collective (GIE, SARL, SNC, etc.).	Rédiger un règlement intérieur et prévoir l'issue de la copropriété est primordial.	La structure juridique est comme et très cadrée juridiquement. Les FDCUMA accompagnent et dynamisent les projets.	Une bonne solution pour essayer un matériel ou avoir des capacités complémentaires à moindre coûts et sans risques.	Il y a obligation de service d'une animation pour que le service dure dans le temps.	Les ETA peuvent réaliser tout ou partie des travaux. Il existe une large offre de prestataires. Les certificats qualités se développent pour garantir un service de qualité.	L'objet du GIE peut être étargi à l'achat d'appro.	Elle permet d'étargir facilement la zone territoriale d'intervention des associés voir des non associés.

RENCONTRE COPA ALENA

UNE AMBITION COMMUNE
LA RÉUSSITE DE L'AGRICULTURE

Tous les 2 ans, alternativement aux Amériques ou en Europe, les organisations agricoles des deux rives de l'Atlantique se réunissent pour échanger sur les sujets qui impactent l'Agriculture et notamment les questions commerciales internationales.

Alors que les négociations du Traité d'investissement et de libre-échange transatlantique (TTIP) sont en cours et qu'une Conférence Ministérielle de l'OMC se réunit en décembre 2015, cette réunion a été l'occasion de mieux se comprendre et d'échanger les points de vue des deux parties.



M. Christian PEES

Président de la COGECA

M. Ian MARSHALL

Président de l'Union des Agriculteurs d'Ulster

M. Martin MERRILD

Président du Copa

LES PRINCIPAUX
DÉVELOPPEMENTS
POLITIQUES DANS CHAQUE
PAYS

Cette session visait à mettre en évidence la convergence et les principales divergences d'évolution des politiques agricoles entre chaque zone.

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE
RÉFORMÉE

Le Président du COPA, Martin Merrild a rappelé les principaux éléments de l'accord politique concernant la réforme de 2013 autour des 3 enjeux :

- > Renforcement de la compétitivité de l'agriculture européenne, via notamment la suppression des contraintes à la production,
- > Accent sur l'environnement, avec une nouvelle architecture et le verdissement des aides,

> Fonctionnement de la PAC plus efficace et efficient.

Il a aussi détaillé les difficultés sur les marchés européens du fait de l'embargo russe, même si la valeur des exportations a augmenté avec de nombreux produits transformés, cela a conduit à des prix accordés aux producteurs très bas.

UNE GESTION DES RISQUES
ACCURUS AUX ETATS-UNIS

Le Vice-Président du Farm Bureau, le principal syndicat des agriculteurs américains, Kevin Paap a indiqué que l'administration Obama met en œuvre la nouvelle loi agricole adoptée en 2014. Celle-ci prévoit un rôle accru des programmes assuranciers de gestion des risques, comme l'assurance récolte, afin de renforcer la capacité des producteurs

à survivre à une chute spectaculaire des prix du marché ou de rendements des cultures. Depuis la signature de cette loi, les prix du marché pour le maïs et le soja ont chuté en raison d'une récolte importante en volume et ces prix devraient rester faibles au cours de la prochaine année.

Alors que la préparation des élections présidentielles américaines bat son plein avec de nombreux candidats aux primaires chez les Démocrates et les Républicains, le temps législatif est bien long ! Toutefois, les agriculteurs américains ont investi pour augmenter leur productivité (big data, agriculture de précision etc..) ce qui a conduit à des baisses de prix. Kevin Paap a souligné qu'un effort important restait à faire pour assurer un bon fonctionnement des

marchés internationaux avec une réduction des tarifs douaniers et de toutes les barrières non tarifaires au commerce.

MEXIQUE : LA RECHERCHE DE L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Pour le Mexique, la priorité est donnée à une augmentation de l'autosuffisance alimentaire avec un objectif fixé à 75 %. Les organisations agricoles mexicaines ont critiqué globalement les politiques agricoles et commerciales des pays présents, qui nuisent à un développement minimum de l'agriculture de leur pays, jugé indispensable.

VERS LA CONCLUSION DU CYCLE DE DOHA DE L'OMC

La prochaine conférence ministérielle de l'OMC a lieu ce mois-ci à Nairobi (Kenya), avec l'objectif de concevoir la clôture prochaine du cycle de Doha. Toutefois, l'ensemble des participants partagent un certain pessimisme sur l'aboutissement de ces négociations. Tous constatent cependant les efforts visant à développer les échanges commerciaux au travers d'accords commerciaux régionaux et bilatéraux, comme le Partenariat transpacifique (TPP) et le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP).

LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE ET LE COMPORTEMENT DES CONSOMMATEURS

Les préoccupations des consommateurs sur le processus agro-alimentaire ont de plus en plus d'impacts sur les entreprises (coût de production ou perte de revenus) et sur le secteur de l'agriculture. Il existe des initiatives des deux côtés de l'Atlantique visant à anticiper la réaction des consommateurs et à mieux communiquer avec eux sur l'origine des produits, les normes de production ou les processus de production.

COP 21 : ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET AGRICULTURE

Cette session s'est concentrée sur le développement de l'énergie à partir de biomasse, mais aussi sur les solutions existantes au sein de l'agriculture, pour contribuer à l'objectif de la COP 21. Une



VISITE D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE SUR LE THÈME DE LA PRODUCTIVITÉ DES PRAIRIES IRLANDAISES.

universitaire de l'IOWA a, par exemple, partagé certaines innovations mises en œuvre sur la culture du maïs.

La surprise est venue du Farm Bureau qui a tenu un discours climato-sceptique et indiqué qu'ils n'accepteraient jamais aucune restriction sur les émissions du secteur agricole. Ce discours était sans doute motivé aussi par des considérations internes du fait de la proximité des élections au sein du Farm Bureau.

AGRICULTURE ET TECHNOLOGIE : QUELLES VALEURS AJOUTÉES POUR LES AGRICULTEURS ?

Le développement de bases de données (big data), d'outils de collecte et l'évolution du traitement de celles-ci peut représenter une valeur ajoutée pour l'agriculture moderne.

En effet, les évolutions observées depuis 10 ans dans le domaine du machinisme agricole illustrent l'intérêt et les capacités de ces technologies à fournir de très nombreuses informations sur l'activité agricole.

Elles permettent non seulement d'améliorer les pratiques agricoles, la génétique des troupeaux et représentent un appui à l'aide à la décision et au conseil aux agriculteurs. Elles offrent également des opportunités en termes d'analyse de risques ou de positionnement sur le marché. Des gains de productivité importants sont donc possibles et une coopération entre tous les acteurs serait positive.

PLUS DE COOPÉRATION, DE FORMATION ET DE NOUVELLES RÉGULATIONS

Pour Christian PEES, Président du Cogeca, l'enjeu majeur est de récupérer de la valeur ajoutée au bénéfice des agriculteurs, alors que les gains de productivité des 30 dernières années ont été captés par l'aval de la filière. Avec des propos très directs, il a rappelé que tous les pays sont en concurrence dans un marché fini et que les discussions intéressantes qui avaient été menées devaient nous conduire à rechercher plus de coopération et de nouvelles régulations sur les marchés agricoles.

Pour le Farm Bureau, Kevin PAAP a souligné la volonté partagée de tous les participants : plus de réussite pour l'agriculture ! Le premier moteur de cette réussite étant la formation des agriculteurs, il a proposé dans ce domaine des échanges et des collaborations supplémentaires.

En conclusion, le Président de l'organisation irlandaise, Ian Marshall, qui avait reçu la Conférence, a insisté lui aussi sur le besoin de « coopurrence », c'est-à-dire de coopérer ensemble tout en étant en concurrence ! ●

Sylvain LHERMITTE

Représentant permanent des Chambres d'agriculture à Bruxelles

PRIX DES CÉRÉALES ET PRIX DE L'ALIMENT

PREMIERS ÉLÉMENTS D'UNE ÉTUDE EN COURS

La crise de l'élevage de l'été 2015 a soulevé le problème de la pérennité de ses différentes filières.

Une des principales préoccupations soulevées concerne le coût de la ration animale, dont le niveau s'était adossé à celui des céréales depuis la crise de 2008. Or, depuis 2013, la tendance montre que ces deux séries ne sont plus parfaitement liées.



© ZAESSINGER P. Chambre d'agriculture du Bas-Rhin

10

Le secteur de la nutrition animale est un acteur majeur de la filière de l'élevage, par rapport à son impact sur les performances des exploitations et au rapport privilégié qu'il entretient avec les éleveurs et les fournisseurs de matières premières agricoles. Depuis 2007, le marché des céréales est soumis à une forte volatilité qui impacte les coûts de production des éleveurs. Les fabricants d'aliments pour animaux sont un maillon essentiel dans la chaîne de valeur, puisque la transmission des nou-

veaux prix des matières premières agricoles influence, en premier lieu, leur activité avant celle des éleveurs. Jusqu'en 2013, les cours des matières premières et le coût des aliments pour animaux suivaient une tendance relativement similaire, mais on constate depuis que le prix des céréales a décroché alors que celui de la nutrition animale reste à un niveau stable (graphique 1).

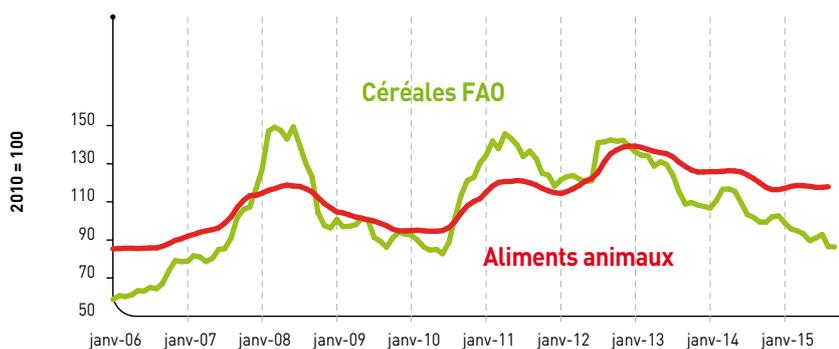
Cette situation met sous pression les éleveurs dont les charges s'alourdissent

et les marges se réduisent. Cela suggère d'apporter un éclairage sur la situation du marché des fabricants d'aliments du bétail.

LES FILIÈRES DE L'ÉLEVAGE SOUS PRESSION MALGRÉ UNE FORTE AUTONOMIE ALIMENTAIRE

Depuis plusieurs années, de profondes inquiétudes entourent la profession concernant la contrainte imposée par des coûts de production toujours plus importants. La nutrition des animaux constitue l'un des principaux intrants - si ce n'est le principal - dans la performance des exploitations, puisqu'elle détermine la santé du cheptel, sa productivité et sa qualité. Par ailleurs, les sociétés de fabrication d'aliments pour animaux apportent des services de conseil auprès des éleveurs dans leur stratégie de production. La France est en grande partie autonome au niveau des fournitures de matières premières, la production de blé tendre et de maïs se révèle suffisante pour couvrir les besoins

1 Coût de la ration animale et prix des céréales



2357 - Chambres d'Agriculture - Etudes économiques

sources : INSEE-FAO

des filières. D'ailleurs, les dernières estimations fournies par Coop de France Nutrition Animale et le Syndicat National des Industriels de la Nutrition Animale (SNIA) montrent que 79 % des matières premières sont d'origine France. Toutefois, le pays est en état de dépendance protéique vis-à-vis de l'extérieur. Le Brésil et l'Argentine constituent notamment les principaux fournisseurs de tourteaux de soja, à hauteur respectivement de 58 % et 8 %. Cette dépendance apporte une première explication quant au maintien du coût de l'aliment à des niveaux élevés.

UN MARCHÉ DE L'ALIMENTATION DU BÉTAIL FAIBLEMENT ATOMISÉ

Dans le cas du secteur de l'alimentation animale en France, entre 1984 et 2012, le nombre d'entreprises est passé de près de 600 unités à moins de 200. Dans la même période, le tonnage moyen de ces entreprises a plus que quintuplé. La capacité de production par site est effectivement passée d'un peu plus de 20 millions de tonnes à 110 millions (source : FranceAgriMer). Ce marché tend donc à adopter une structure oligopolistique. Dans cette situation, un faible nombre de vendeurs est confronté à un grand nombre d'acheteurs potentiels. Le prix de vente sur le marché tend alors à s'orienter à la hausse.

Par ailleurs, la production en France d'aliments composés a régulièrement diminué depuis 2001 (graphique 2), alors que la marge commerciale du secteur de l'alimentation animale pour l'élevage s'est accrue (graphique 3). La transmission du prix des céréales vers le coût de l'aliment sera donc perturbée par un marché en concurrence imparfaite.

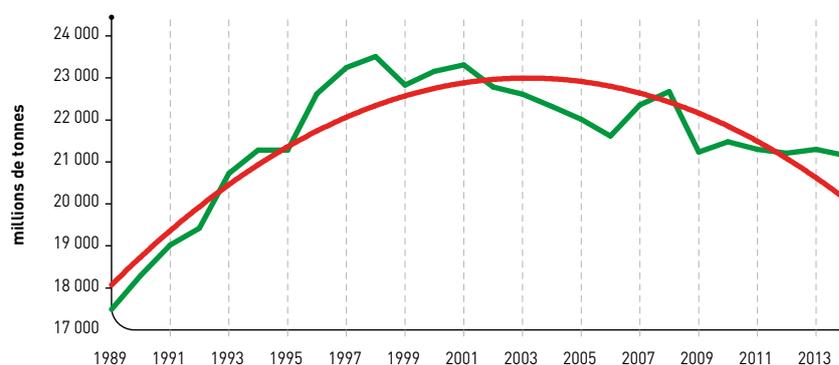
Enfin, les incertitudes sur les marchés financiers, les problèmes logistiques rencontrés pour l'acheminement de matières protéiques (surtout au Brésil) et les coûts de fret maritime sont une source de coûts cachés qui, indépendamment du prix des céréales, ont un poids significatif sur le prix final payé par les éleveurs.



L'ÉLEVAGE FRANÇAIS EST EN ÉTAT DE DÉPENDANCE PROTÉIQUE VIS-À-VIS DE L'EXTÉRIEUR, NOTAMMENT DES TOURTEAUX DE SOJA DU BRÉSIL ET DE L'ARGENTINE. CETTE DÉPENDANCE APPORTE UNE PREMIÈRE EXPLICATION QUANT AU MAINTIEN DU COÛT DE L'ALIMENT À DES NIVEAUX ÉLEVÉS.

© Bonus E, CA 64

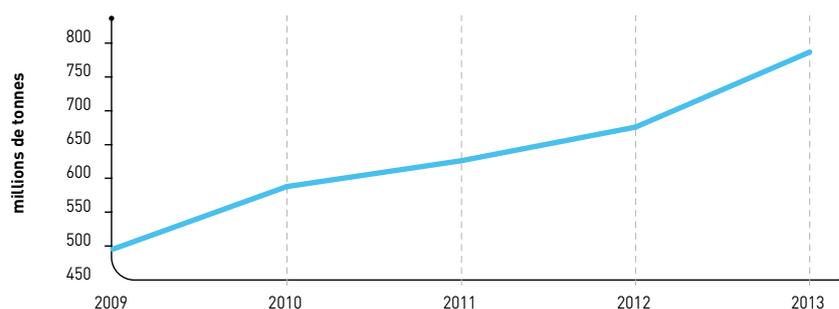
2 Production d'aliments composés en France



2358 - Chambres d'Agriculture - Etudes économiques

source : FEAFAC

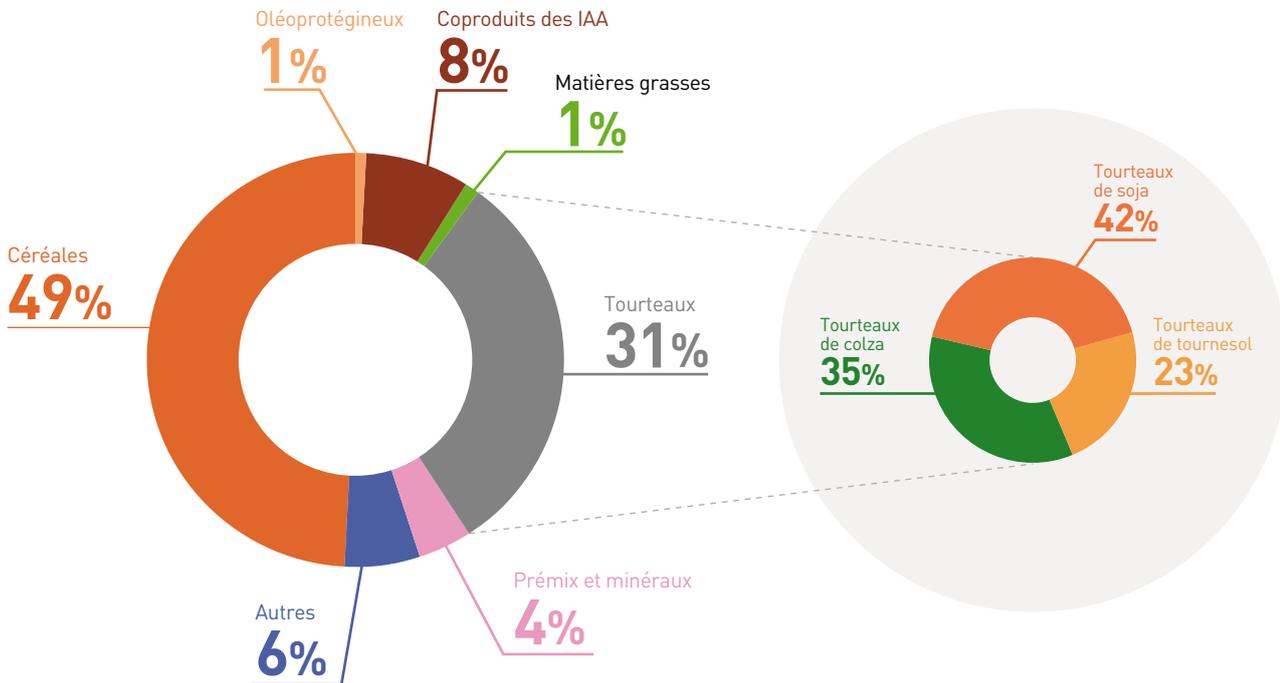
3 Marge commerciale des fabricants d'aliments pour animaux



2359 - Chambres d'Agriculture - Etudes économiques

source : Agreste

4 Utilisation des matières premières en France pour l'alimentation animale



12

UNE COMPOSITION DOMINÉE PAR LES CÉRÉALES ET LES TOURTEAUX

L'alimentation animale concerne la production d'aliments composés, c'est-à-dire une combinaison d'aliments complets (les matières premières agricoles) et d'aliments complémentaires tels que les fourrages. Les matières premières utilisées sont des céréales à hauteur de 50 %, des tourteaux à 30 %, et le reste est principalement composé de minéraux et de coproduits (graphique 4).

Le soja est la graine la plus utilisée pour les tourteaux. Les variations de ses cours ont donc un impact important sur les coûts de production des élevages, sans compter que les variations des parités monétaires peuvent exercer un impact économique non négligeable. Néanmoins, les éleveurs français insistent davantage sur l'utilisation de tourteaux de colza et de tournesol afin de limiter la sensibilité aux cours du soja.

Les céréales, qui représentent la moitié des matières premières utilisées,

sont principalement constituées de blé (22 %), de maïs (17 %) et d'orge (6 %). Le soja, le blé et le maïs joueront donc un rôle prépondérant sur les fluctuations du coût de la ration animale.

LE PRIX DES CÉRÉALES EST UNE VARIABLE SIGNIFICATIVE

Il est intéressant de constater que les variations du prix des céréales et de l'aliment sont très rapprochés l'une de l'autre. Le décalage observé entre les deux variables n'excède pas un à deux mois, ce qui s'explique par le fait que les transactions ont lieu d'avantage sur les marchés spot que sur les marchés à terme, et donc avec des échéances très rapprochées. Les tests effectués sur les variables indiquent que les variations du prix des céréales qui ont lieu à un moment T se répercutent sur le coût de l'aliment un mois plus tard environ.

Au final, les méthodes statistiques employées montrent que le prix des céréales a un impact positif et significatif sur le prix de l'aliment du bétail.

LES PISTES DE RÉFLEXION

D'autres variables doivent être ajoutées à l'analyse pour mieux tenir compte des spécificités du coût de l'aliment des animaux du bétail et de son environnement économique. Les fluctuations des prix du blé, du maïs et du soja ont un impact différent sur les variations du prix de l'aliment. D'autre part, les variations du taux de change entre l'euro et le dollar ont un poids conséquent sur les prix des matières premières importées comme le soja. Il est aussi indispensable d'identifier le ou les maillons dans la chaîne de valeur qui créent des distorsions dans la transmission du prix des céréales sur le coût de l'aliment.

Enfin, il faudrait différencier le coût de l'aliment pour chaque filière principale de l'élevage français (bovine, porcine et avicole), chacune ayant des structures d'exploitations hétérogènes et une capacité de résilience aux variations du prix de l'aliment très inégale. ●

Quentin Mathieu
Chambre d'Agriculture France
Direction Economie et Agriculture des Territoires



ENSEIGNEMENT ET AGRO-ÉCOLOGIE

Un plan d'actions fédérateur

- 14 EDITO PAR JACQUES MOLIÈRES, Président de la Chambre d'agriculture de l'Aveyron, en charge du dossier Enseignement à l'APCA
- 15 ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT : UNE DYNAMIQUE DÉJÀ PLEINEMENT ENGAGÉE !
- 16 ENSEIGNEMENT, RECHERCHE, CONSEIL, DÉVELOPPEMENT, UNE DÉMARCHE MULTIPARTENARIALE IMPORTANTE
- 18 LES RÉSEAUX MIXTES TECHNOLOGIQUES
- 19 LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE
- 20 LES CHAMBRES D'AGRICULTURE, DES PARTENAIRES DE L'ACTION DES LYCÉES AGRICOLES
- 21 RMT SOLS ET TERRITOIRES : L'ATOUT DE LA CONNAISSANCE DES SOLS
- 23 DES DIPLÔMES ADAPTÉS À LA NOUVELLE DONNE
- 25 LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLES
- 26 UN IMPORTANT TRAVAIL DE CONCERTATION ET DE STRUCTURATION
- 27 ENSEIGNEMENT PUBLIC : L'EXPLOITATION AGRICOLE SCOLAIRE, UN FORMIDABLE VECTEUR DE DÉMONSTRATION ET DE PROGRESSION
- 28 CNEAP : PRODUIRE, SERVIR ET ENSEIGNER AUTREMENT, C'EST LA NATURE DU LYCÉE AGRICOLE DE TOUSCAYRATS !
- 29 MFR DE FOUGÈRES : APPRENDRE À PRODUIRE ET CONSOMMER AUTREMENT AVEC NOS PARTENAIRES
- 30 UNREP : PRODUIRE AUTREMENT, C'EST AUSSI ENSEIGNER AUTREMENT
- COORDINATION
- DU DOSSIER :
- Fatma TERGOU
- Chambres d'agriculture
- France, service Formation-
- Développement
- Avec la participation
- rédactionnelle de
- Victor Siméon, service
- Communication

**Jacques MOLIÈRES**

Président de la Chambre
d'agriculture de l'Aveyron
en charge du dossier Enseignement
agricole à l'APCA

ENSEIGNEMENT ET AGRO-ÉCOLOGIE UN PROJET FÉDÉRATEUR !

Depuis 1848, l'enseignement agricole est un levier majeur de la modernisation de l'agriculture. Cet enseignement dépendant du ministère de l'Agriculture est en étroite relation avec les territoires et leurs spécificités. Cette adéquation avec l'entreprise est garante de l'identité de cet enseignement et favorise tant la transmission des savoir faire que les valeurs qui nous sont chères.

La Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Agroalimentaire et la Forêt consacre un volet à l'enseignement agricole et en fait un vecteur de l'agro-écologie. En octobre 2014, le lancement du plan d'action «Enseigner à produire autrement» par Stéphane Le Foll, Ministre de l'Agriculture, en est la traduction concrète. Le déploiement de ce plan sur le terrain représente une occasion pour fédérer les acteurs autour d'un projet commun.

Je suis convaincu de la nécessité de développer et de renforcer les partenariats en vue de mettre l'ensemble des compétences des acteurs au service d'une agriculture durable : de l'agriculteur sur son exploitation au chercheur dans son laboratoire, la transversalité et le transfert sont des enjeux de tous les instants si nous voulons réagir aux changements et ce de manière réactive et efficace. L'éducation est le moteur de l'innovation lorsque celle-ci est en étroite collaboration avec la recherche et le développement. Ainsi, ce dossier présente cette démarche partenariale et transversale pour la mise en œuvre du plan d'action «Enseigner à produire autrement».

Je tiens à remercier toutes les personnes de l'enseignement, de la recherche et du développement qui nous ont consacré du temps pour nous parler de ces initiatives, non sans passion. Leurs témoignages mettent en lumière des pratiques multipartenariales existantes depuis longtemps. Celles, comme les RMT, peuvent constituer des leviers d'action pour le développement de l'agro-écologie. Il en va de même des systèmes innovants de production et des nouvelles pédagogies, élaborés dans les établissements d'enseignement agricole. ●

ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT

UNE DYNAMIQUE DÉJÀ PLEINEMENT ENGAGÉE !



La triple performance - économique, écologique et sociale - est l'enjeu majeur de l'agriculture de demain. C'est le cœur du projet agro-écologique pour la France porté par le Ministère en charge de l'Agriculture depuis 2012.

La réussite de cette ambition demande à la fois de l'innovation technologique et scientifique, tout comme sociale et collective en matière de coopération, d'organisation du travail et de modes d'investissement.

Le plan d'action «Enseigner à produire autrement», piloté par la DGER, a été lancé par Stéphane Le Foll au printemps 2014 à l'UNESCO.

D'une durée de 4 ans, il a pour objectif de transmettre les connaissances et de faire acquérir les compétences aux acteurs de terrain. Il s'adresse ainsi à toute la communauté éducative et mobilise, au delà de la DGER et de l'Inspection de l'Enseignement Agricole, un comité d'orientation rassemblant des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire ainsi que des chercheurs de l'INRA, du CIRAD, de l'IRSTEA et de l'ANSES. Ce comité est présidé par Thierry Doré, directeur scientifique d'AgroParisTech (cf. page 16).

UNE DÉCLINAISON EN QUATRE AXES

Le plan d'action «Enseigner à produire autrement» se décline en quatre axes :

Axe 1 : Revisiter les référentiels et les pratiques pédagogiques ;

Axe 2 : Redéfinir le rôle de l'exploitation agricole de l'établissement dans son volet pédagogique mais aussi comme outil de démonstration et d'expérimentation sur le territoire ;

Axe 3 : Renforcer la gouvernance régionale pour dynamiser les réseaux d'établissements, accompagner les exploitations et ateliers technologiques dans leurs projets ;



PARMI LES AXES DU PROGRAMME « ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT » : REDÉFINIR LE RÔLE DE L'EXPLOITATION AGRICOLE DE L'ÉTABLISSEMENT DANS SON VOLET PÉDAGOGIQUE MAIS AUSSI COMME OUTIL DE DÉMONSTRATION ET D'EXPÉRIMENTATION SUR LE TERRITOIRE.

© Walter Arioko

Axe 4 : Repenser la formation des personnels et accompagner les établissements dans leurs projets « Enseigner à produire autrement ».

La mise en œuvre de ce plan est déjà bien engagée, avec notamment :

- > La rénovation finalisée des référentiels du BTS ACSE et du CAP-A ainsi que celle en cours du Bac pro CGEA ;
- > La mobilisation dans toutes les régions et DOM des exploitations des lycées agricoles à travers des programmes régionaux concertés ;
- > Une trentaine de projets pilotes financés par le CasDAR ;
- > La mobilisation de près de 150 référents régionaux « Enseigner à produire autrement » qui accompagnent au plus près des acteurs l'ensemble de la communauté éducative. ●

UNE MODIFICATION MAJEURE DES CADRES DE PENSÉES

La transition agro-écologique repose sur une modification majeure des cadres de pensée, des modes d'acquisition des savoirs et des pratiques. C'est pour cette raison que l'enseignement agricole a un rôle primordial à jouer en tant que dispositif de formation des professionnels de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.

Cyril KAO

Sous-directeur de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales - DGER
Coordinateur du plan « Enseigner à produire autrement » pour la DGER



© Pascal Xicluna / Min.Agric.Fr

ENSEIGNEMENT, RECHERCHE, CONSEIL, DÉVELOPPEMENT

UNE DÉMARCHE MULTIPARTENARIALE IMPORTANTE



TROIS QUESTIONS À **Thierry DORE**

Professeur d'agronomie à AgroParisTech
Président du comité d'orientation du plan Enseigner
à produire autrement

Quels sont les enjeux du plan « Enseigner à produire autrement » ?

16

Les enjeux de ce plan « Enseigner à produire autrement » concernent tous les aspects de la formation. Il y a là, à la fois un enjeu sur le public qui est formé mais aussi sur le contenu intrinsèque de la formation. Ce plan intéresse prioritairement l'enseignement technique agricole en formation initiale mais également l'enseignement supérieur et la formation continue. L'enjeu est d'être capable de former de manière concertée et cohérente la totalité des acteurs qui doivent contribuer à la transformation de l'agriculture. Si l'on souhaite que cette transformation soit massive, il faut que tous ces acteurs soient conscients de la nécessité de cette transformation et tirent peu ou prou dans le même sens. Tous ces acteurs, c'est-à-dire les agriculteurs en premier lieu, mais aussi les conseillers agricoles, les enseignants chargés de la formation des nouvelles générations d'exploitants agricoles, les chercheurs, ainsi que tous ceux qui jouent un rôle politique et ou d'aménagement territorial.

Il s'agit, en particulier dans la formation initiale et technique, de transformer les contenus et les méthodes pédagogiques.

Si on ne forme pas de manière différente les futurs protagonistes de l'agriculture, en particulier les agriculteurs, il n'y a aucune chance que la transformation souhaitée aille à la vitesse escomptée. Il faut donc modifier ce qu'on leur apprend, en enseignant par exemple de manière détaillée la complexité des agro-écosystèmes et les manières de les préserver. C'est aussi leur donner les capacités à ne pas simplement appliquer des normes mais à mettre en œuvre, sur leurs propres exploitations agricoles, des diagnostics qui leur permettent de faire des choix adéquats vis-à-vis des enjeux environnementaux, économiques et sociaux.

Il faut donc favoriser le passage d'une situation où l'agriculteur applique une prescription proposée par un acteur extérieur, à une situation où il soit en capacité de réfléchir lui-même aux solutions et pratiques vertueuses sur son exploitation agricole.

Par une formation adaptée, il faut donc conférer cette compétence à réaliser des auto-diagnostics et des évaluations à mi-parcours, pour être capable progressivement d'infléchir soi-même la trajectoire de l'exploitation. Il est donc autant question de contenus techniques et scientifiques, que de compétences nouvelles à conférer aux futurs agriculteurs.



La notion d'agro-écologie mobilise une multi-performance économique, écologique et sociale et par conséquent fait appel à une multi-compétence et sollicite différents acteurs. Comment l'enseignement agricole peut-il fédérer les parties prenantes au service de cette interdisciplinarité ?

Il ne s'agit pas bien entendu que la totalité des enjeux liés à l'agro-écologie soit uniquement portée par l'enseignement agricole. La recherche, le conseil, les Instituts techniques et bien d'autres acteurs ont aussi leur rôle à jouer dans l'émergence d'un partenariat actif et dans la mobilisation de toutes les synergies. Pour ce qui est des dimensions économiques, sociales et environnementales, il me semble que les orientations prises dans les nouveaux



« SI ON NE FORME PAS DE MANIÈRE DIFFÉRENTE LES FUTURS PROTAGONISTES DE L'AGRICULTURE, IL N'Y A AUCUNE CHANCE QUE LA TRANSFORMATION SOUHAITÉE AILLE À LA VITESSE ESCOMPTÉE. »

© Walter Anoko

programmes de formation tiennent bien compte de cette nécessité d'interdisciplinarité. Par exemple, il existe de nouvelles activités pédagogiques, du type plutôt projet, qui font que les enseignants de différentes disciplines des lycées travaillent ensemble pour faire avancer les futurs agriculteurs et acteurs sur la réalité globale de l'agriculture et de l'exploitation agricole, et non plus sur un concept complètement éclaté et composé de différentes disciplines. Ces projets visent à rassembler des compétences de natures différentes pour mettre élèves et étudiants dans une situation pré-professionnelle qui leur permette d'appréhender les compromis à réaliser entre ces différentes dimensions, ceci dans la réalité d'une activité de production agricole.

Les leviers de l'innovation résident dans la recherche, le développement et la formation,

comment assurer un transfert entre ces trois piliers ?

La recherche, le développement agricole et la formation doivent bien entendu travailler de concert. Il ne s'agit cependant pas seulement d'une question de transfert linéaire et descendant. Je pense qu'il s'agit d'initier un mouvement plus cohérent et convergent de l'ensemble des acteurs qui doivent travailler en synergie et pas seulement dans une situation de dépendance les uns des autres. Il demeure certes important que les résultats de la recherche soient utilisables et ne restent pas dans les placards des laboratoires. Il est toutefois indispensable que les chercheurs travaillent avec les enseignants, et qu'eux-mêmes travaillent avec les agents du développement et de l'innovation, pour que la recherche soit effectivement marquée par les conditions réelles de l'exercice des métiers agricoles, et pour que les ensei-

gnants ne prennent pas le savoir comme un amas de connaissances purement académiques à transférer aux futurs agriculteurs. Ils doivent ainsi contribuer à l'élaboration de ce savoir en posant des questions de pédagogues pour que les chercheurs produisent aussi une connaissance utilisable et transmissible de manière beaucoup plus efficace. Il y a, à l'heure actuelle, un certain nombre de dispositifs qui permettent d'œuvrer dans cette direction notamment les réseaux mixtes technologiques et les groupements d'intérêts scientifiques. ●

Propos recueillis par
Fatma TERGOU
Chambres d'agriculture France
Service Formation-Développement
Victor SIMEON
Service communication

LES RÉSEAUX MIXTES TECHNOLOGIQUES

Introduits par la Loi d'Orientation Agricole n°2006-11 du 5 janvier 2006, les Réseaux Mixtes technologiques (RMT) ont comme objectif le développement des interactions entre les acteurs de la recherche de la formation et du développement en faveur de l'innovation dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Ils constituent des « groupements de compétences visibles, reconnus et mobilisables par les organisations professionnelles et économiques comme par les Pouvoirs publics » (Circulaire DGER/SDI/C2013-2008). « La présence des ELPEFPA dans les RMT représente une nécessité pour co-construire les innovations et les rendre « enseignables ». Malgré cet enjeu majeur, leur implication est plus ou moins importante d'un RMT à un autre. Comment optimiser les moyens pour leur donner un rôle actif dans ces réseaux? »

ORGANISME PORTEUR DU PROJET	RÉSEAU MIXTE TECHNOLOGIQUE
Institut de l'élevage (IDELE)	Travail en Élevage
Association de coordination technique agricole (ACTA)	Modélisation et analyse de données pour l'agriculture (MODELIA)
Institut français du porc (IFIP)	Élevages et environnement
Institut de l'élevage (IDELE)	Prairies demain
Institut français du porc (IFIP)	Économie des filières animales
Institut de l'élevage (IDELE)	Bâtiments d'élevage de demain
Institut de l'élevage (IDELE)	Systèmes de polyculture-élevage (SPYCE)
CRA Poitou-Charentes	Sols et Territoires
Association de coordination technique agricole (ACTA)	Qualité sanitaire des productions végétales de grande culture (QUASAPROVE)
ARVALIS Institut du végétal	ELICITRA - Comprendre, développer et promouvoir au sein des filières végétales les stratégies de défense des plantes
Association de coordination technique agricole (ACTA)	Fertilisation et environnement
Association de coordination technique agricole (ACTA)	Diagnostic en santé végétale (VEGDIAG)
Association de coordination technique agricole (ACTA)	Gestion de la flore adventice (FLORAD)
Conseil national des appellations d'origine laitières (CNAOL)	Filières fromagères valorisant leur terroir
Association de coordination technique agricole (ACTA)	Biodiversité et agriculture
Institut de l'élevage (IDELE)	Bien être animal
CA Loir et Cher	Agroforesteries - Réintégrer l'arbre comme facteur de production durable dans les systèmes d'exploitations agricoles
CRA Picardie	Biomasse et territoire
CRA Bourgogne	Systèmes de cultures innovants
IDF	AFORCE - adaptation des forêts au changement climatique
Adiv	FLOREPRO - Flores protectrices pour la conservation des aliments
CTCPA	CHLEAN - Conception hygiénique des lignes & équipements
Aérial	QUALIMA - Maîtrise de la qualité microbiologique des aliments
Critt Poitou-Charentes	NUTRIPREVIUS
Actalia	SENSORIALIS
Itegr	ÉCOVAL - Éco-conception & valorisation
IFV	FIDELE - Produits fermentés et distillés
FN CUMA	AgroETICA - Agroéquipement et technologie de l'information et de la communication pour l'agroécologie
FNCIVAM	CACP - Chaînes alimentaires courtes de proximité pour une alimentation durable
Association de coordination technique agricole (ACTA)	ERYTAGE - Evaluation de la durabilité des systèmes et territoires agricoles
LNE	PROPACK FOOD - Emballage, procédé, aliment
Critt agroalimentaire PACA	TRANSFOBIO



Les établissements de l'enseignement supérieur agricole, vétérinaire et de paysage

Il y en a forcément un de haut niveau près de chez vous...

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Agrocampus Ouest

Institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
65 rue de Saint-Brieuc - 35042 Rennes Cedex
Tél. : 02 23 48 50 00 - www.agrocampus-ouest.fr
Campus à Rennes et Angers, antenne à Beg-Meil

AgroParisTech

Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement
16 rue Claude Bernard - 75231 Paris Cedex 05
Tél. : 01 44 08 16 61 - www.agroparistech.fr
Campus à Paris, Grignon, Massy, Nancy, Montpellier, Clermont-Ferrand, Kourou

Agrosup Dijon

Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement
26 boulevard du Docteur Petitjean - BP 87999 - 21079 Dijon Cedex - Tél. : 03 80 77 25 25
www.agrosupdijon.fr

Bordeaux Sciences Agro

ex-École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux
1 cours du Général de Gaulle - CS 40201 - 33175 Gradignan Cedex - Tél. : 05 57 35 07 07
www.enitab.fr

ENFA

École nationale de formation agronomique
2 rue de Narbonne - BP 22687 - 31326 Castanet-Tolosan Cedex - Tél. : 05 61 75 32 32
www.enfa.fr

ENGEES

École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg
1 quai Koch - BP 61039 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 24 82 82 - <http://engees.unistra.fr>

ENSP

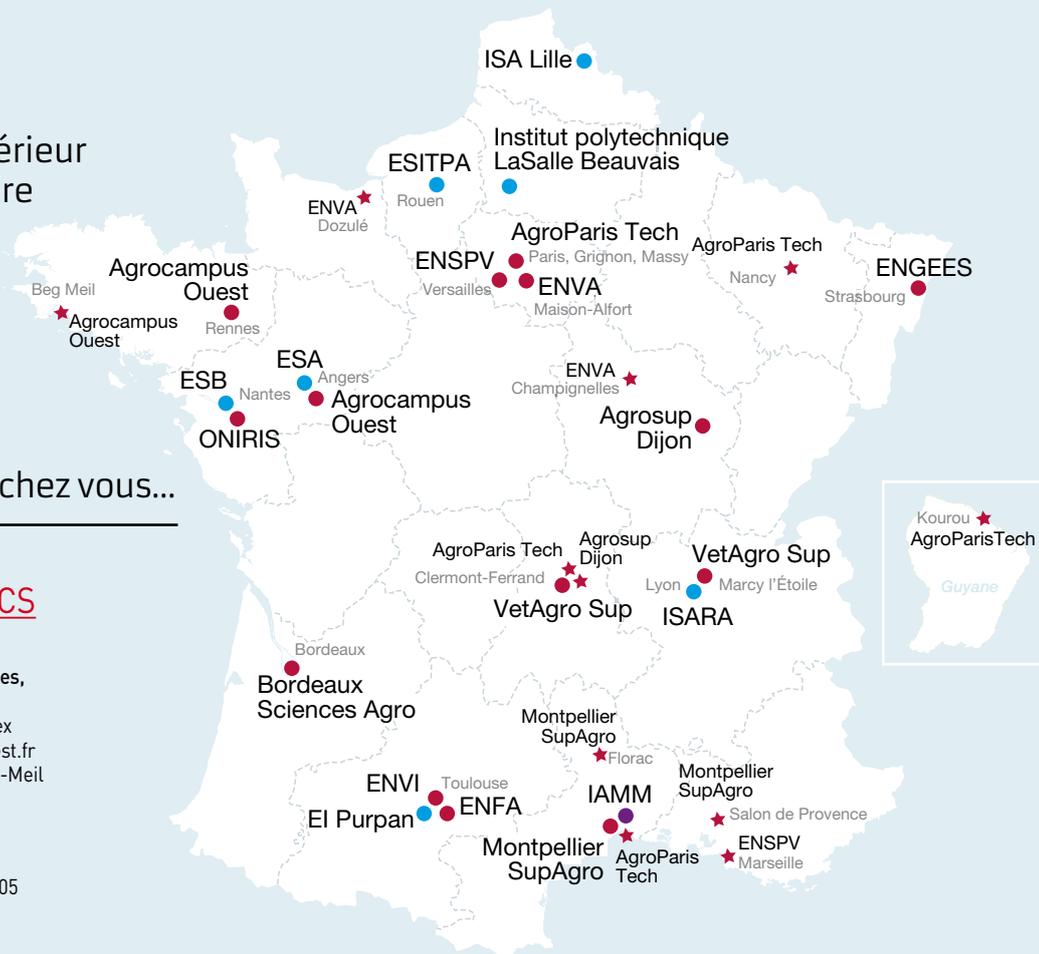
École nationale supérieure de paysage
10 rue du Maréchal Joffre - RP 914 - 78009 Versailles Cedex - Tél. : 01 39 24 62 00
www.ecole-paysage.fr
Campus à Versailles et Marseille

ENVA

École nationale vétérinaire d'Alfort
7 avenue du Général De Gaulle - 94704 Maisons-Alfort Cedex - Tél. : 01 43 96 71 00
www.vet-alfort.fr

ENVT

École nationale vétérinaire de Toulouse
23 chemin des Capelles - BP 87614 - 31076 Toulouse Cedex 3 - Tél. : 05 61 19 38 02
www.envt.fr



- Établissements publics
- Établissements privés
- ★ Antennes différentes du siège social
- Institut international

Montpellier SupAgro

Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques
2 place Pierre Viala - 34060 Montpellier Cedex 02
Tél. : 04 99 61 22 00 - www.supagro.fr
Campus à Montpellier, antenne à Florac

ONIRIS

École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique
Atlantpôle - BP 40706 - 44307 Nantes Cedex 03
Tél. : 02 40 68 77 77 - www.oniris-nantes.fr

VetAgro Sup

Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement
1 avenue Bourgelat - 69280 Marcy-L'Étoile
Tél. : 04 78 87 25 25 - www.vetagro-sup.fr
Campus à Clermont-Ferrand et Lyon

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

El Purpan

École d'ingénieurs de Purpan
75 voie du Toec - 31076 Toulouse Cedex 3
Tél. : 05 61 15 30 30 - www.purpan.fr

ESA

École supérieure d'agriculture d'Angers
55 rue Rabelais - BP 30748 - 49007 Angers Cedex 01 - Tél. : 02 41 23 55 55 - www.groupe-esa.com

ESB

École supérieure du bois
Atlantpôle - rue Christian Pauc - BP 10605 - 44306 Nantes Cedex - Tél. : 02 40 18 12 12
www.ecoledubois.fr

ESITPA

École d'ingénieurs en agriculture
3 rue Tronquet - BP 40118 - 76134 Mont-Saint-Aignan Cedex - Tél. : 02 32 82 92 00
www.esitpa.org

ISA Lille

Institut supérieur d'agriculture de Lille
48 boulevard Vauban - 59046 Lille
Tél. : 03 28 38 48 48 - www.isa-lille.fr

Institut Polytechnique LaSalle Beauvais

19 rue du Pierre Waguet - BP 30313 - 60026 Beauvais Cedex - Tél. : 03 44 06 25 25
www.lasalle-beauvais.fr

ISARA-Lyon

Institut supérieur d'agriculture de Rhône-Alpes
23 rue Jean Baldassini - 69364 Lyon Cedex 07
Tél. : 04 27 85 85 85 - www.isara.fr

ÉTABLISSEMENT À VOCATION INTERNATIONALE

IAMM

Institut agronomique méditerranéen de Montpellier
3191 route de Mende - 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 04 60 00 - www.iamm.fr

Source : Ministère de l'agriculture Délégation à l'information et à la communication, 2014.

ENSEIGNER À PRODUIRE AUTREMENT

LES CHAMBRES D'AGRICULTURES DES PARTENAIRES DE L'ACTION DES LYCÉES AGRICOLES

En Côte d'Or et ailleurs, les agriculteurs ou collègues de demain sont dans les lycées aujourd'hui. Assurer le transfert de nos références, ne peut pas se concevoir sans partenariat avec les lycées agricoles. Pour l'illustrer la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or a tissé trois actions fortes au niveau du Pôle Productions Végétales Annuelles.

La première de ces actions, plus ancienne, correspond à l'intégration de parcelles de la ferme du Lycée Agricole de Quetigny dans le réseau DEPHY FERME. Ce réseau est d'ailleurs co-animé avec la coopérative Dijon Céréales. Il est important de partager le travail d'évolution des pratiques avec l'ensemble des acteurs. L'exploitation dans sa globalité est un support d'expérimentation avec un partage de la SAU en 3 parties pour tester des systèmes de cultures avec différents niveaux de rupture (en Agriculture Biologique, en Agriculture conventionnelle avec production de luzerne pour allonger la rotation ou bien en modifiant la rotation et les règles de conduite pour atteindre entre autre les objectifs de réduction d'IFT). L'appui du conseiller Grandes Cultures permet de conforter les pratiques à mettre en œuvre. Mais plus largement, le lycée est aussi un lieu d'échange pour fédérer les autres membres du réseau avec des réunions : bilan / synthèse, perspectives organisées par le conseiller.

UN COMPTAGE DES INSECTES AUXILIAIRES

Un autre travail en collaboration avec le Lycée Olivier de Serres sur la biodiversité a fait l'objet d'une concertation. La Chambre d'Agriculture de Côte d'Or a contribué à une thèse sur la prédation des graines d'adventices par les carabes

selon diverses modalités d'absence ou de maintien du travail du sol. Les auxiliaires de nos cultures ont retrouvé des lettres de noblesse et le lycée a souhaité investir ce champ de réflexion. La Chambre d'agriculture a convenu de s'impliquer avec le lycée pour assurer des moyens permettant d'apprécier la biodiversité dans les parcelles cultivées du lycée par divers comptages afin de contribuer à cette réflexion importante. Quelles contributions peut-on attendre de la biodiversité dans nos pratiques demain ? Question simple aux réponses difficiles. La concrétisation de ce travail, c'est la mobilisation d'agriculteurs en session de formation à partir des travaux produits par le lycée avec

l'équipe pédagogique et les élèves mais aussi un atelier sur un stand Grandes Cultures pour illustrer au grand public et aux agriculteurs la diversité notamment des Carabidés et Syrphidés dans nos parcelles cultivées. Ces travaux se poursuivent toujours à l'écriture de ces mots.

2 CHARTES DE PARTENARIAT ENTRE LES CHAMBRES D'AGRICULTURE ET L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Le 24 septembre 2014, à la session des Chambres d'Agriculture, le président de l'APCA Guy VASSEUR renouvelle un partenariat existant depuis longtemps par la signature de deux chartes :

l'une avec la Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche Mireille RIOU-CANALS,

l'autre avec les présidents des trois fédérations de l'enseignement agricole privés François PALIAR du CNEAP, Xavier MICHELIN des MFR et Brice POURCHET de l'UNREP.

Ces Chartes sont d'ores et déjà déclinées dans plusieurs régions et départements : Alsace, Bourgogne, Bretagne, Franche-Comté, Limousin, PACA, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon, Calvados, Eure-et-Loir, Loire-Atlantique et Seine et Marne.



Relevage plaque d'une plaque de dénombrement des invertébrés terrestres par un groupe d'étudiants du lycée de Quetigny.

© Geneviève Cordou David

UNE JOURNÉE DE PROMOTION DE L'AGROÉCOLOGIE

Dernièrement, dans le cadre d'un appel d'offre de la DRAAF Bourgogne sur la promotion de l'Agroécologie, le Réseau des Etablissements Publics Agricoles de Formation et d'Enseignement de Bourgogne (REPAFEB) et les Chambres d'Agriculture de Bourgogne se sont mobilisés pour diverses actions dans les départements et la région. Concernant la Côte d'Or, nous avons en partenariat avec la structure Animation du Réseau de Travail sur l'Expérimentation, la Mécanisation, les Intrants et le Sol (ARTEMIS), la coopérative Dijon Céréales, l'INRA de Dijon, les Instituts techniques ARVALIS et TERRES INOVIA, Chambres d'Agricultures et lycées mis en place une journée pour valoriser ces travaux. Le lycée de La Barotte, chef de file des lycées de Côte

d'Or, a contribué à la réussite de cette manifestation avec plus de 350 agriculteurs présents et 100 conseillers, techniciens, chercheurs, élèves. Au cours de cette journée, la triple performance était à l'honneur avec la visite d'expérimentations longues durées, des témoignages d'agriculteurs pionniers dans l'application de techniques innovantes dans leur exploitation et la présentation de résultats des Chambres, des lycées, instituts, INRA. Encore une fois les lycées étaient présents dans l'organisation mais aussi avec leurs enseignants et élèves pour présenter les travaux conduits dans les fermes pédagogiques : le lycée Olivier de Serres sur les aspects biodiversité et le lycée de La Barotte sur l'intérêt des cultures dérobées dans l'autosuffisance alimentaire du troupeau de vaches laitières. Les partenariats sont riches, le souhait de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or est de continuer à les développer. L'agriculture est confrontée aux

changements. L'accompagnement au changement ne peut être la chasse gardée d'une seule structure. Une vigilance, garder l'audience du terrain, l'agroécologie est un pari qui ne doit pas être un concept national sans réalité concrète sur le terrain. Notre souhait le plus cher, à la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, accompagner les agriculteurs leaders, pionniers pour toujours anticiper des solutions demain. Subir sans tester des solutions pour les agriculteurs n'est pas motivant pour nos équipes. Soyons francs c'est plus facile à écrire qu'à faire.

Enseigner à produire autrement ne peut être dissocié de nos préoccupations pour assurer demain la persistance de l'activité agricole dans nos territoires. ●

Damien RONGET

Responsable Pole Productions Végétales
Annuelles, Chambre d'agriculture de
Côte-d'Or

RMT SOLS & TERRITOIRES

L'ATOUT DE LA CONNAISSANCE DES SOLS



TROIS QUESTIONS À Jean-Luc FORT

Animateur et coordinateur du RMT Sols et territoires, Chambre d'agriculture de Poitou-Charentes

21

D'où est venu le besoin de construire un RMT sols et territoires ?

« Avant la création de ce RMT, des structures régionales ou départementales s'activaient déjà sur le terrain, pour créer des bases de données sur les sols de leurs territoires dans le cadre très structuré du programme IGCS (Inventaire Gestion et Conservation des Sols piloté par le GISSOL et animé par l'unité de service Infosols de l'INRA). Les maîtres d'ouvrage régionaux en étaient, le plus souvent, soit une Chambre d'agriculture, soit un organisme d'enseignement supérieur agricole. Un petit groupe informel de projet agissait parallèlement en créant et diffusant des fiches techniques, déterminant un canevas de formations, œuvrant à la conception d'une application intitulée « Websol » conduit dans le

cadre d'un projet CASDAR. L'objectif était de faire partager au plus grand nombre ces connaissances, afin que tous puissent s'en servir et les valoriser sur le terrain. Les membres fondateurs de ce groupe ont saisi l'opportunité de la création des RMT pour s'y engager et structurer et élargir ses activités. L'animation collégiale entre l'ensemble des partenaires (cf. encadré) est placée sous la coordination de la Chambre régionale d'agriculture Poitou-Charentes et de l'unité Infosols

de l'Inra d'Orléans. Le RMT 2 labellisé jusqu'en 2018 a mis en avant une nouvelle perspective : la connaissance des sols au service de l'agro-écologie mais il conserve ses objectifs sur la connaissance et la valorisation des données sols sur les territoires agricoles et ruraux.

Comment se déroule et se concrétise le travail partenarial avec les établissements d'enseignement agricole ? ●●●



2 GRANDS ENJEUX POUR LE RMT « SOLS ET TERRITOIRES »

Connaître les sols et donner accès à la connaissance des sols dans les territoires agricoles et ruraux ;

Mieux faire prendre en compte les sols dans différentes politiques, projets et programmes d'action agricoles, environnementaux et ruraux.

●●● Dans le but de développer des synergies, nous avons organisé, en 2013, un atelier à destination des enseignants pour échanger sur leurs pratiques d'enseignement et l'utilisation des données sols spatialisées. Ceci nous a permis de prendre connaissance de leurs attentes pour construire et leur mettre à disposition des formations ou des outils pédagogiques. Les enseignants des établissements d'enseignement du supérieur ont répondu largement à cette initiative du réseau, les enseignants des établissements techniques se sont malheureusement très peu mobilisés. Autre type d'action réalisée avec notre appui : la création, par trois enseignantes du Lycée Desclaude de Saintes, d'une base de données sols au format informatique sur un territoire d'environ 1 000 ha autour de leur exploitation pédagogique. Le support d'origine était une carte papier réalisée en 1977 par l'Inra. Cette expérience a permis de développer une dynamique et des compétences au-

tour des sols, ainsi que de sensibiliser les étudiants et les agents territoriaux à l'importance de mieux prendre en compte ce type de données dans les projets de territoires. Sur la base de cette expérience et des attentes exprimées à l'occasion de l'atelier d'échange avec les enseignants, notre objectif est de concevoir plusieurs supports pédagogiques pour intégrer la connaissance des sols dans l'enseignement des lycées agricoles et aborder la méthodologie de la constitution d'une base de données, ceci notamment dans le but de raisonner les pratiques agro-écologiques, mais aussi dans le cadre d'aménagement territorial, de protection des ressources, de développement des filières etc.. Un manuel pédagogique qui sera publié par les éditions Educagri est en cours d'écriture et mobilise de nombreux auteurs, il devrait être disponible en octobre 2016. ●

Propos recueillis par
Fatma TERGOU et Victor SIMEON
Chambres d'agriculture France

LES PARTENAIRES DU RMT

Le RMT Sols et territoires associe une trentaine de partenaires de la recherche, du développement et de la formation :

- plusieurs instituts de recherche ;
- diverses Chambres d'agriculture et organismes « affiliés » de plusieurs régions ;
- des établissements techniques ;
- un laboratoire d'analyses de terres ;
- des compagnies d'aménagement et association régionale de valorisation de données géographiques ;
- un établissement public, le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) ;
- des établissements d'enseignement supérieur en agronomie et des universités spécialisées dans différents domaines (géographie, aménagement, juridique...) ;
- des établissements d'enseignement technique.



LE RMT A MIS EN AVANT UNE NOUVELLE PERSPECTIVE : LA CONNAISSANCE DES SOLS AU SERVICE DE L'AGRO-ÉCOLOGIE MAIS IL CONSERVE SES OBJECTIFS SUR LA CONNAISSANCE ET LA VALORISATION DES DONNÉES SOLS SUR LES TERRITOIRES AGRICOLES ET RURAUX.

DES DIPLÔMES ADAPTÉS À LA NOUVELLE DONNE



PAR
Joëlle GUYOT

Adjointe à la Sous direction des politiques de formation et d'éducation du ministère chargé de l'agriculture

L'enseignement agricole s'est engagé dès 2014 dans un plan visant à « Enseigner à produire autrement ». La détermination du contenu de l'enseignement et le processus d'obtention des diplômes s'en trouvent modifiés.

La loi d'avenir de l'agriculture invite l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural à se tourner vers des systèmes qui allient une double performance, économique et environnementale. Le mouvement est lancé fin 2012, à travers le projet agro-écologique ou « produire autrement » du ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. L'enseignement agricole s'y engage dès 2014 par la mise en place du plan enseigner à produire autrement qui vise à accompagner les futurs agriculteurs à relever ce nouveau défi.

C'est un mouvement d'ampleur qui touche toutes les strates de l'enseignement agricole : les Directions régionales, les établissements d'enseignement et leurs exploitations agricoles, mobilisées pour montrer, expérimenter, produire de nouvelles références en lien avec la recherche, les organisations professionnelles agricoles, les chambres d'agriculture. Les équipes pédagogiques sont appelées quant à elles à prendre en compte l'agro-écologie dans leurs enseignements. Des programmes d'accompagnement et un plan de mobilisation des exploitations agricoles des lycées sont mis en place pour aider ces équipes à prendre en main cette évolution et à produire de nouvelles références.

UN TRAVAIL DE RÉNOVATION DES DIPLÔMES

La partition se joue aussi au niveau national où l'attention va se porter sur les diplômes : l'objectif est de mieux



Dans le cadre de la transition vers l'agroécologie, l'enseignant doit mettre en place une démarche pédagogique privilégiant « l'apprendre à penser » et s'appuyant sur l'observation, l'interrogation, la confrontation des savoirs, leur remise en cause et surtout dépassant la simple transmission de techniques et de savoirs

© Walter Artko

prendre en compte la démarche du produire autrement et de l'agro-écologie. C'est l'objet de l'axe 1 du plan « Enseigner à produire autrement ». Le travail de rénovation est entrepris en 2014 avec l'objectif d'intervenir sur tous les niveaux de diplôme. L'exercice est loin d'être aisé, car l'agro-écologie met en jeu des concepts nouveaux, inédits. Un certain nombre d'entre eux apparaissent significatifs pour ce travail de rénovation :

- > L'agro-écologie induit une prise en compte de la complexité de la situation professionnelle dans la prise de décision. Pour ce faire elle nécessite une démarche d'analyse avant de passer à l'action. Ceci suppose pour l'enseignant de mettre en place une démarche pédagogique privilégiant « l'apprendre à penser » et s'appuyant sur l'observation, l'interrogation, la confrontation des savoirs, leur remise en cause et surtout dépassant la simple transmission de techniques et de savoirs ;
- > L'agro-écologie remet au cœur des enseignements, l'agronomie et ses

aspects fondamentaux, nécessitant ainsi de revoir certaines références technico-économiques qui ne sont pas toutes disponibles à ce stade ;

- > Elle pose la question des savoirs robustes dans le sens où les références techniques sont encore en cours de construction. Les enseignants sont alors confrontés à la transmission de savoirs non stabilisés ;
- > Elle comporte une dimension territoriale forte, en amenant les acteurs à dépasser le seul champ de la parcelle, à se situer à différentes échelles ;
- > L'agro-écologie invite à un travail collectif et une réflexion avec les acteurs de l'aménagement et entre pairs au niveau d'un territoire : pour construire ensemble de nouvelles références, de nouvelles solutions, prendre en compte les espaces, leurs interrelations ;
- > Enfin, se pose le modèle économique du « produire autrement ». ●●●

●●● Autant d'enjeux essentiels à traduire et convertir en capacités certifiables et en objectifs de formation, dans les référentiels.

À l'heure actuelle, les travaux concernant les référentiels des BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'entreprise Agricole (ACSE) et Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes (DARC), ainsi que ceux du CAP agricole sont achevés. Ces diplômes rénovés ont été mis en place dans les établissements, les BTSA, à la rentrée 2014 et les CAP agricoles à la rentrée 2015.

En ce qui concerne le diplôme rénové du CAP agricole « métiers de l'agriculture », l'intégration de l'agroécologie se situe dans l'ensemble des référentiels : professionnel, de certification et de formation. Elle se traduit notamment par l'introduction de certaines capacités caractéristiques telles que les capacités à réaliser des observations sur le végétal, sur l'animal, à réaliser des travaux du sol dans un objectif de durabilité, à utiliser des techniques alternatives d'entretien des cultures, à appliquer des produits phytopharmaceutiques avec un objectif de minimisation des risques pour l'environnement et la santé de l'applicateur, à l'utilisation raisonnée des antibiotiques et à la prise en compte du bien-être animal. Pour les BTSA ACSE et DARC, les objectifs liés à l'agroécologie ont également été au cœur de la rénovation. Le nouveau

référentiel s'attache à aborder la diversité des systèmes et à préparer le futur diplômé à choisir les solutions adaptées dans un souci de double performance économique et écologique.

Un rééquilibrage a été effectué au profit des enseignements liés aux sciences agronomiques, des enseignements en écologie-biologie et en agroéquipements ont été introduits. L'étudiant est amené à réaliser une analyse de l'agro-écosystème dans lequel il se situe et à gérer et concevoir un système biotechnique innovant. La notion d'innovation est particulièrement mise en avant et toujours examinée sous l'angle de la durabilité.

Enfin, le nouveau référentiel développe la notion de pilotage stratégique de l'entreprise agricole, ce qui s'est traduit par une modification de l'intitulé de l'option « ACSE » : « analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole ».

LE RÔLE IMPORTANT DES PARTENAIRES

Dans cette opération, il convient de rappeler et d'insister sur le rôle des partenaires de l'enseignement agricole, membres des instances consultatives de l'enseignement agricole, en particulier ceux de la commission professionnelle consultative, consultée en premier et au sein de laquelle s'expriment notam-

ment les représentants de la profession agricole en apportant leur éclairage, leur avis sur les référentiels. Débats riches donnant lieu à confrontation et échanges contradictoires autour d'une notion qui n'est pas appréhendée de la même façon par tous, mais *in fine* débouchant sur un projet de référentiel, fruit du consensus issu de ce débat.

Les travaux de rénovation se poursuivent à l'heure actuelle par la rénovation du baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole et du brevet professionnel responsable d'exploitation agricole : enjeu là aussi de taille, car ces diplômes sont emblématiques, préparant au métier d'exploitant agricole et références pour l'obtention de la capacité professionnelle agricole donnant accès aux aides à l'installation.

Après ce travail d'ampleur sur les référentiels, l'étape ultérieure et qui n'est pas des moindres, est d'impulser un véritable travail d'appropriation et de mise en œuvre par les équipes pédagogiques : une vraie nouvelle donne, un défi à relever mais aussi une formidable opportunité pour continuer à innover. ●

LE RÔLE DES PARTENAIRES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EST IMPORTANT POUR L'ÉCLAIRAGE QU'ILS APPORTENT ET LEUR AVIS SUR LES RÉFÉRENTIELS.



LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLES

813 EPLEFPA

Un EPLEFPA comprend plusieurs centres constitutifs tels que LEGTA (lycée d'enseignement général et technologique agricole) ou LPA (lycée professionnel agricole), CFA (centre de formation d'apprentis), CFPPA (centre de formation professionnelle et de promotion agricole) et exploitation agricole ou atelier technologique.

18 000
HECTARES CULTIVÉS

190

EXPLOITATIONS
AGRIQUES PUBLIQUES

CENTRE EQUESTRE

34
ATELIERS
TECHNOLOGIQUES

INTERNAT

450 CFPA
(Centre de Formation d'Apprentis)

532 CFPPA
(Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricole)

215

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

88 LEGTA

Lycée d'Enseignement Général et Technologique agricole

75 LEGTPA

Lycée d'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Agricole

88 LPA

Lycée Professionnel Agricole

598

ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

188 CNEAP

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé

369 UNMIREP

Union National des Maisons Familiales Rurales

2 non affiliés

UN IMPORTANT TRAVAIL DE CONCERTATION ET DE STRUCTURATION



INTERVIEW

Isabelle ROCH

DRAAF Midi-Pyrénées
Directrice-Adjointe au Service régional de la formation
et du développement

**Comment le plan d'action
« enseigner à produire
autrement » est mis en place
dans la région Midi-Pyrénées ?**

Pour la DRAAF, l'enseignement agricole se situe au cœur du projet agroécologique, comme le souligne d'ailleurs et l'insuffle le plan «Enseigner autrement». A ce titre là, le Service Régional de la Formation et du Développement (SFRD) a eu pour mission de décliner ces grandes orientations nationales au niveau de notre région. Ceci s'est effectué en étroite concertation avec les directeurs et chefs d'exploitations des établissements d'enseignement agricole publics et privés. La méthode utilisée a été d'abord de réaliser un diagnostic au sein de chaque structure. On a pu ainsi constater que la plupart des exploitations pédagogiques étaient déjà engagées dans un certain nombre d'actions et de dispo-

sitifs autour du développement durable. Dans le respect du cadrage national de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche, ce recensement nous a permis de rédiger un « programme régional de l'enseignement agricole pour la transition agro-écologique » autour de quatre axes stratégiques. Afin de faciliter la diffusion des informations nationales et faire remonter celles des niveaux régional et local, nous avons créé un réseau de sept référents agro-écologiques régionaux. Ces référents ont bénéficié d'une formation de plusieurs journées et ont pu participer au sein des exploitations d'enseignement agricole à des journées techniques sur des thématiques aussi diverses que les enjeux et la diversité des pratiques agroécologiques, l'agroforesterie, le pâturage tournant dynamique et le biocontrôle, l'agriculture de conservation de sols... Le SFRD a également organisé

plusieurs séminaires à destination des proviseurs et directeurs d'exploitations, des référents agro-écologiques des enseignants techniques mais également des acteurs et responsables professionnels de l'agriculture. Le premier d'entre-eux avait pour objectifs de développer une culture commune sur l'agro-écologie et de faire appréhender ses enjeux nationaux et internationaux. Il s'agissait ensuite de dégager des priorités au niveau de notre région. Un comité de pilotage régional a, de la sorte, été mis en place. L'agro-écologie a enfin été le thème central de la rencontre inter-régionales (Aquitaine, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées et Limousin) des Directeurs d'Exploitation Agricole et Directeurs d'Atelier Technologique à Pamiers dans l'Ariège, le 31 mars et 1^{er} avril. Cet événement a rassemblé plus de 80 participants. Au cours de ces deux journées deux conventions cadre phares ont été signées. La première concerne les six DRAAF du bassin Adour Garonne, et l'Agence de l'eau, Adour Garonne, et vise à conforter le rôle des établissements publics d'enseignement agricole et de leurs exploitations en matière d'exemplarité et d'innovation dans les pratiques agro-écologiques au regard des enjeux de la politique de l'eau. La deuxième, porte sur le schéma régional des exploitations et ateliers technologiques de Midi-Pyrénées.

Ce document signé par notre DRAAF et le Président du Conseil Régional structure les exploitations agricoles et des ateliers techniques sur la base d'un réseau de pôles de référencement technique, qui reflète l'agriculture régionale. Il vise une meilleure cohérence dans les productions proposées, à renforcer leurs rôles de formation, d'expérimentation, d'animateur de territoire et tout particulièrement dans la démonstration de leurs pratiques agro-écologiques. ●

Propos recueillis par :

Fatma TERGOU et Victor SIMÉON
Chambres d'agriculture France

LES RÉFÉRENTS AGRO-ÉCOLOGIQUES RÉGIONAUX ONT BÉNÉFICIÉ DE
FORMATION SUR DE MULTIPLES THÉMATIQUES DONT PAR EXEMPLE CELLE
SUR LE PÂTURAGE TOURNANT.



© Walter Anoko

L'EXPLOITATION AGRICOLE SCOLAIRE UN FORMIDABLE VECTEUR DE DÉMONSTRATION ET DE PROGRESSION



TROIS QUESTIONS À **Nicolas BOISSINOT**

Responsable d'exploitation agricole du Lycée agricole public de Venours



Comment le plan d'actions «Enseigner à produire autrement» a-t-il été mis en œuvre en région Poitou-Charentes ?

La DRAAF a organisé un séminaire destiné aux responsables et chefs d'exploitations d'établissement agricole pour nous sensibiliser au cadre national de ce dispositif et nous faire participer à l'élaboration du plan régional. Différentes formations ont ensuite été mises en place pour les enseignants sur le principe et les pratiques conduisant à «Produire autrement». Un projet agro-écologique a ainsi été rédigé collégalement pour les établissements d'enseignement agricole de la région Poitou-Charentes. Une demande a été effectuée auprès du ministère de l'Agriculture pour l'embauche d'un chef de projet. Son rôle : créer une véritable synergie entre établissements agricoles de la région sur ces pratiques et thématiques.

Comment ce plan se traduit-il au niveau de l'exploitation ?

Avec l'ensemble de l'équipe enseignante, mais aussi en concertation avec différents partenaires comme la coopérative, la Chambre d'agriculture, l'association «Promo Haies», l'Inra, nous avons orienté le projet d'exploitation vers un projet de polycultures élevage recherchant un maximum d'autonomie alimentaire. Notre but : être autosuffisant en four-

rages et réaliser un auto-approvisionnement en protéines, tout en maintenant un niveau de production en phase avec celui de la région. Il importe, en effet, que ces pratiques puissent être également adoptées par la profession dans son ensemble. Nous avons aussi procédé à un inventaire de la biodiversité sur notre exploitation. Ceci nous a permis d'appréhender les effets du maillage de bois et de haies et de limiter l'apport d'intrants en favorisant certains insectes auxiliaires. Une parcelle agro-forestière est présente sur l'exploitation et nous réalisons à titre de démonstration des essais de permaculture. Sur la partie gibier nous allons mettre en place un élevage de perdrix en couvain naturel par poules naines, ce qui a pour effet de rendre ce gibier plus à même de lutter contre les prédateurs et permet de réaliser des implantations plus durables. Nous allons enfin développer notre atelier apiculture, ce qui permettra d'embaucher un salarié qui travaillera également sur les aspects de pollinisation.

Comment tout ceci va être valorisé pédagogiquement auprès des élèves ?

Tous ces ateliers servent de supports pédagogiques à l'ensemble des élèves de notre établissement. Les résultats technico économiques sont par exemple transmis aux étudiants de BTS Acce qui en font une analyse et réalisent des prospections sur les choix stratégiques

à venir. Les BTS en cultures végétales, suivent les cultures et retransmettent des données pour la rédaction du bulletin de surveillance végétal. Des portes ouvertes sont enfin organisées par ces jeunes pour présenter toutes les pratiques et leurs résultats vers le public professionnel et les élus locaux. Les élèves de seconde réalisent enfin un parcours d'interprétation qui fait le tour de tous les ateliers et élaborent dans ce cadre des panneaux pédagogiques mettant en évidence les liens en agriculture et biodiversité (intercultures, haies, langage des abeilles etc..). ●

UNE EXPLOITATION DE 92 HECTARES

Le lycée de Venours comporte une exploitation de 92 hectares, comprenant un élevage laitier de 75 vaches Holstein pour 600 000 litres de droits à produire. Un élevage de gibier à plume (faisans et perdrix) y est également développé. On y note enfin la présence de quelques ruches. Cet établissement accueille 330 élèves et étudiants de la seconde aux BTS, ainsi qu'une vingtaine d'étudiants en licence pro et est agrémenté de centres de formation pour apprentis et adultes.

Propos recueillis par :
Fatma TERGOU et Victor SIMÉON
Chambres d'agriculture France

PRODUIRE, SERVIR ET ENSEIGNER AUTREMENT



C'EST LA NATURE DU LYCÉE AGRICOLE PRIVÉ DE TOUSCAYRATS !

Le Lycée agricole privé Touscayrat dans le Tarn a à cœur d'intégrer les principes de l'agro-écologie dans son enseignement au travers d'outils pédagogiques nouveaux.



L'établissement Touscayrats du CNEAP, situé dans le Tarn dans un environnement très rural, accueille des jeunes en particulier de milieux périurbains tous friands de cette nature et de cette dynamique de projet qui donnent une ambiance sereine à la commune de Verdalle où la dimension humaine compte beaucoup. Dans cet univers de campagne, isolé, « au pays de l'utopie rustique » (expression d'Henri Mandras sociologue), ces jeunes apprécient un « bien vivre ». Grâce à cet environnement et surtout aux adultes attentifs et innovants, ils développent le goût d'apprendre, le plaisir d'enrichir leurs capacités au-travers des filières « services » et de production de l'établissement. Le chef d'établissement Marie-Hélène Vauthier et son équipe saisissent les opportunités des réformes pédagogiques, des expérimentations pour faire vivre en permanence une dynamique de projets pédagogiques innovants en lien avec le projet de l'établissement.

LES DIMENSIONS TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE POUR « PRODUIRE AUTREMENT ».

L'AGRO-ÉCOLOGIE AU SERVICE DE L'ATELIER ÉQUIN DU LYCÉE

La gestion de la cavalerie présente au lycée est assurée par des groupes d'élèves encadrés par des référents, instructeurs, salariés agricoles, directrice d'exploitation. La dynamique du « produire autrement » est bien présente à l'esprit des encadrants et ne concerne pas que le cheptel équin.

COMPOSTAGE DES EFFLUENTS

Le fumier généré par les animaux est entièrement composté sur une aire extérieure. Le « retourneur d'andain » nécessaire au brassage des cordons de fumier est emprunté à la CUMA locale, ce qui a permis d'allier performance technique et meilleure connaissance du contexte professionnel territorial. Les 50 tonnes de fumier composté sont épandues sur les prairies du lycée ou bien troquées contre du prêt de matériel avec des agriculteurs voisins.

L'AGRO-ÉCOLOGIE AU SERVICE DE LA POSTURE PÉDAGOGIQUE

Les savoirs agro-écologiques ont de multiples spécificités. Ils s'appuient sur des concepts scientifiques stabilisés mais pas uniquement. Les dimensions empiriques, sensorielles sont très présentes. Des agriculteurs sont encore capables de sentir ou goûter leur terre pour estimer un taux d'humidité ou un pourcentage d'humus. L'enseignant doit être aussi capable d'aborder cette dimension sensorielle

avec des outils pédagogiques nouveaux. D'autre part, les pratiques agro-écologiques s'ancrent dans un contexte territorial donné. Une situation localement déterminante ne pourra pas être transposable ailleurs. L'enseignant ne peut plus être le prescripteur d'un savoir inaltérable qu'il s'agirait uniquement de dévoiler aux élèves. Ces pratiques agro-écologiques sont aussi porteuses de valeurs éducatives: refus des inégalités, exigence d'un droit à la dignité et à l'émancipation pour tous.

Mais si la technique agricole est aujourd'hui regardée encore plus finement « autrement », la dimension « des services » est aussi travaillée de la même manière. ●

WWW.TOUSCAYRATS.FR



D'ENSEIGNER AUTREMENT À PRODUIRE AUTREMENT

« A l'instar du « produire autrement » imposé par les effets constatés d'un modèle agricole qui a partiellement montré ses limites, les lycées agricoles doivent se réclamer d'un « enseigner autrement » visant à instruire et éduquer chaque élève dans le respect de règles collectives et d'un art de vivre ensemble tout en prenant en compte les spécificités de chacun. C'est pour toutes ces raisons que le projet d'établissement du LAP de Touscayrats laisse une grande place dans la plupart de ses objectifs et actions à l'ingénierie pédagogique considérant que cette posture est garante de la satisfaction des missions qui lui sont confiées ».



Loïc EDLINE, enseignant d'agronomie et d'aménagement

MFR DE FOGÈRES (35)

APPRENDRE À PRODUIRE ET CONSOMMER AUTREMENT AVEC NOS PARTENAIRES

La mise en place, le suivi et la vulgarisation des pratiques nouvelles visent une meilleure « triple performance » de nos systèmes agricoles : nouvelle gestion des intrants, amélioration des productions, protection des sols et de l'environnement, liens renforcés avec nos concitoyens.

La MFR de Fougères collabore depuis plusieurs années avec des partenaires comme le GEDA 35, Bretagne Agriculture Sol et Environnement (BASE) et le réseau « Bleu, Blanc Cœur »... sur l'évolution des pratiques agricoles. Avec la Chambre d'agriculture 35, elle s'investit dans plusieurs types d'actions dont prochainement l'organisation d'un forum de l'innovation en agriculture.

Sur notre territoire, l'un des plus gros bassins laitiers européens, ces réseaux d'agriculteurs décident de mener des essais en lien avec leurs préoccupations et leurs interrogations (gestion différenciée des inter-cultures, valorisation accentuée du pâturage, nouvelles rotations et semis de mélanges pour renforcer l'autonomie alimentaire et protéique...). Ils expérimentent, échangent produisent de nouvelles références. Nos responsables d'établissement se sont organisés pour associer, au suivi, compte-rendus et retours d'expériences de ces essais grandeurs nature, les classes professionnelles Bac Pro CGEA et post Bac, ainsi que les adultes préparant le Certificat de spécialisation Conduite Elevage laitier. Des ateliers pratiques aux champs permettent cette participation à la mise en place et au suivi de certains essais. Les enseignants et élèves de la MFR apportent également leur soutien au groupe



départemental « Sol vivant 35 » créé à l'initiative de plusieurs agriculteurs qui souhaitent échanger et se former sur la réduction du travail du sol.

Enfin, les visites de l'entreprise VALOREX, qui valorise les cultures de lin, de lupin et de féverole à destination d'éleveurs de la filière « Bleu Blanc Cœur », permettent aux apprenants d'intégrer de nouvelles approches dont les répercussions jouent également sur la perception des consommateurs.

Des prolongements par l'élaboration de thèmes d'étude en stage (50 % du temps de formation), des compléments

d'informations apportés à la MFR permettent d'atteindre les capacités visées.

DES ÉLÈVES EN PHASE AVEC LES NOUVEAUX DÉFIS ET ENJEUX DE L'AGRICULTURE BRETONNE

Au travers de ces démarches pédagogiques et partenariales, en relation avec les acteurs de son territoire, la MFR de Fougères a la volonté de former de futurs professionnels en phase avec les nouveaux enjeux et défis de l'agriculture bretonne. Par cette perception et la mise en place de ces partenariats valorisant les recherches de terrain menées dans notre région, la MFR est un établissement référent, représentatif du réseau pour l'« enseigner à produire autrement » renommé au sein de notre mouvement « apprendre à produire et consommer autrement ». Cela est possible grâce à l'implication de tous les acteurs : l'équipe pédagogique, les groupes de développements agricoles, les maîtres de stages et le conseil d'administration de l'établissement. ●

VISUALISER LA
RENCONTRE BOUT DE
CHAMPS DE LA MFR DE
FOGÈRES SUR YOUTUBE



DU TCS AU SEMIS DIRECT CHEZ MR AUSSANT

UNREP / ÉCOLE D'HORTICULTURE ET DE PAYSAGE DE ROVILLE AUX CHÊNES

PRODUIRE AUTREMENT, C'EST AUSSI ENSEIGNER AUTREMENT

A l'école d'Horticulture et de Paysage, la diversité des supports techniques, l'expérimentation, les interactions avec la profession et le travail concerté de l'équipe enseignante sont des atouts qui permettent une transition agro-écologique.



DES PLANTES ADAPTÉES AU SOL ET À LA RÉGION

Au-delà des techniques, et notamment en horticulture, c'est également le choix des végétaux qui peut constituer une alternative intéressante pour favoriser la biodiversité cultivée. Chaque terroir regorge de variétés de fleurs, de légumes, de fruits et d'arbres qui ont trouvé dans le « complexe » agro-pédo-climatique local tous les éléments de leur épanouissement et du développement de leur qualité esthétique ou gustative. Le verger conservatoire de l'école, riche d'une cinquantaine de variétés locales parfaitement adaptées et aux saveurs originales, en témoigne. D'autres exemples comme le melon de Lunéville, l'abricot-pêche de Nancy, la rose Verdun ou la rose Roville, incitent les jeunes à s'interroger sur l'existence de variétés susceptibles de s'implanter aisément sur le terroir.

Dernier exemple en date : le projet Patrimoine Horticole Lorrain, conduit avec le jardin botanique de Nancy et la station d'expérimentation Grand Est (Arexhor), a permis de relancer des collections complètes d'obtentions végétales lorraines. Ces plantes quasi-endémiques ont l'avantage d'être pleinement adaptées à la région, d'avoir contribué à son histoire et de demander peu de soins et traitements pour développer toutes leurs qualités ! ●

Mélissa GRILLOT
Chargée de projets

École d'Horticulture et de Paysage
6 rue du collège - 88700 Roville-aux-Chênes

L'école d'Horticulture et de Paysage de Roville-aux-Chênes accueille chaque année plus d'un millier de jeunes destinés aux métiers de l'horticulture, du paysage, de l'art floral, de l'environnement et du commerce spécialisé en animalerie ou en jardinerie.

Dans cet établissement, l'agro-écologie est une réalité, rappelle Thierry Defaix, directeur de l'école : « les élèves sont systématiquement sensibilisés à des réflexions sur les techniques dites alternatives, pour lesquelles la nature et ses auxiliaires permettent de résoudre grand nombre de situations sans apport de produits phytosanitaires, et ceci avec une véritable optique de performance écologique autant qu'économique ». Ainsi, pour

chaque production ou presque cohabitent le modèle conventionnel, la Production Biologique Intégrée et l'agriculture biologique (une partie des productions maraîchères est labellisée AB).

Pour Carole Benoît, enseignante en Agromonie, « produire autrement, c'est aussi enseigner autrement en privilégiant la pédagogie de la question et non la pédagogie de la réponse. C'est au jeune qu'il appartient de s'interroger sur d'autres itinéraires possibles, notamment en devenant auteurs d'expérimentations sur site : cultures en planches permanentes sans travail du sol, agroforesterie... ». Ces situations pédagogiques initient les apprenants à l'observation, à l'analyse et à la remise en cause permanente.



PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Un lien renforcé entre agriculture et territoires

Les Chambres d'agriculture ont voté lors de la dernière session de l'année 2015, une délibération pour s'engager collectivement dans le développement des projets alimentaires territoriaux, véritable entrée pour relier davantage agriculture et territoires. La Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire œuvre ainsi depuis plusieurs années à cette dynamique avec ses partenaires locaux et dans le cadre d'une mutualisation régionale Pays de la Loire.

Les projets alimentaires territoriaux ont été introduits dans la loi d'avenir agricole (voir article de la revue 1047 page 38). Ces projets de territoire ont pour objectif de valoriser l'ancrage territorial de l'alimentation, en favorisant la structuration de filières locales. Cette dynamique économique est aujourd'hui stimulée par l'approvisionnement local de la restauration collective, le gouvernement souhaitant l'exemplarité dans les cantines publiques. Il s'agit d'ailleurs d'un objectif repris par quasiment tous les candidats aux élections régionales. Lors de la dernière session de l'année, les Chambres d'agriculture ont voté une délibération pour s'engager collectivement dans le développement de ces projets alimentaires territoriaux, qui sont pour elles une véritable entrée pour relier davantage agricultures et territoires. A travers ces projets, les Chambres d'agriculture souhaitent notamment :

- Valoriser l'agriculture sur tous les types de débouchés au travers de l'alimentation et de l'ancrage territorial ;
- Prendre en compte les attentes des consommateurs ;
- Favoriser les échanges et le dialogue entre le monde agricole et la société pour améliorer la compréhension réciproque ;
- Construire des relations de partenariat durable avec les collectivités et les filières de production.



CAMPAGNE DE PROMOTION DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE EN 2015





Dans le Maine-et-Loire, la Chambre d'agriculture travaille depuis plusieurs années en étroite collaboration avec les collectivités et les autres acteurs du département pour développer l'approvisionnement local des cantines, et plus largement structurer différentes filières locales.

Parmi les différentes démarches portées par la Chambre d'agriculture, on retrouve la création et l'animation du Réseau LOCAL. Fondé par la Chambre d'agriculture, avec le Conseil Départemental et l'AMF, ce réseau fédère aujourd'hui plus de 500 membres dans le département. Son rôle majeur est de mettre en réseau et en synergie les différents acteurs concernés, en valorisant leurs savoir-faire et outils existants.

Les acteurs ont ainsi appris à se connaître, à comprendre les rôles, les attentes et les contraintes de chacun, facilitant ainsi le montage de projet en commun. ●

CAMPAGNE DE PROMOTION DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE EN 2015



ATELIER CUISINE DANS LE CADRE DE L'ÉVÉNEMENT BIEN DANS MON ASSIETTE



ANIMATION LOCAVORES



UNE DYNAMIQUE DE REVALORISATION DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Interview de **Marie Jo HAMARD**

Présidente de la Communauté de communes de Pouancé-Combrée, vice-présidente du Conseil départemental en charge de la commission de l'Environnement et du Cadre de vie.

Quels sont les acteurs concernés par les PAT ?

Ces acteurs sont très nombreux, il y a bien entendu à la base les producteurs agricoles, les consommateurs, les col-

lectivités territoriales, les Chambres d'agriculture, les transformateurs, les responsables de restauration collective, les associations, les distributeurs, la Chambre de Commerce, les commerces alimentaires et bien plus encore...

Qu'est-ce qui motive les consommateurs et les habitants des territoires à s'intéresser à ces programmes ?

Ces programmes nous permettent d'entrer dans une démarche de valorisation des ressources locales au travers de la production agricole et en même temps de pouvoir recentraliser et redynamiser localement certaines productions. L'objectif est d'obtenir un véritable impact économique sur l'emploi et le tissu rural. Il me paraît essentiel pour les territoires de pouvoir se réappropriés leurs propres ressources dans le cadre d'une dynamique économique et de valorisation locale.

Ce genre de programme permet-il de créer un lien entre agriculture et territoire ?

Absolument, ceci est intimement lié et je crois qu'il faut que chacun redécouvre les spécificités et les particularités de l'un et de l'autre pour pouvoir jouer de fa-

çon optimale de nos complémentarités. En partenariat avec la Chambre d'agriculture nous avons ainsi organisé plusieurs événements de découverte des produits locaux, avec visites de fermes pour le grand public et les consommateurs. Ce genre de démarche ne peut être que favorable au rapprochement des habitants et assure une certaine cohésion territoriale.

Quelles est la gouvernance optimale pour pouvoir piloter ce type de programmes ?

Je crois qu'il n'y a aucun schéma établi. Toutes les initiatives ne sont pas forcément portées, accompagnées et soutenues, partout, de la même manière, et par les mêmes personnes. Néanmoins le but est de rassembler tous les acteurs autour de la même table pour en assurer la réussite. Il faut nécessairement que les agriculteurs soient complètement impliqués dans cette démarche et qu'ils soient reconnus et valorisés au travers de leurs productions. Les collectivités, les Chambres d'agriculture, les associations de producteurs et ou de consommateurs ont véritablement un rôle d'accompagnement, de coordination, d'appui ou de fédération à jouer dans cette dynamique, même si elles n'occupent pas forcément le rôle de maître d'œuvre ou d'ouvrage, en portant directement l'action. ●

SOIRÉE SPECTACLE « SHOW DEVANT » AVEC LE CHEF DAVID MARTIN QUI A CUISINÉ SUR SCÈNE DES RECETTES À BASE UNIQUEMENT DE PRODUITS LOCAUX





ANIMATION AUTOUR DE L'ÉLEVAGE
ÉVÈNEMENT BIEN DANS MON ASSIETTE

L'ALIMENTATION DE PROXIMITÉ, UNE NOTION PLUS LARGE QUE LES CIRCUITS COURTS

Interview de **Laurent LELORE**

Président du pôle territoire et développement durable à la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire et de l'antenne locale du Segréen

Quels sont les enjeux des PAT pour les agriculteurs et les territoires ?

Les projets alimentaires territoriaux ont tout d'abord pour effet de recréer du lien entre agriculteurs et consommateurs. Le second objectif est de favoriser l'obtention d'une plus grande valeur ajoutée sur les exploitations agricoles locales, départementales, voire régionales en limitant aussi le nombre d'intermédiaires. Il s'agit par ailleurs d'approvisionner la restauration hors domicile en produits locaux, ce qui renvoie à la notion de circuits courts auxquels il importe également d'intégrer les filières qualifiées de longues. Nous savons en effet pertinemment qu'il sera difficile à des agriculteurs de répondre à certaines demandes, du fait de contraintes de volumes et/ou de l'éloignement des points de livraison, alors que nous bénéficions d'industries agro-alimentaires qui transforment et valorisent nos produits et en ont pleinement la capacité. Nous travaillons donc plus dans le cadre des PAT sur le concept de proximité que véritablement de circuits courts.

Quelle est la meilleure échelle pour engager de tels projets ?

Je pense que ceci est très variable en fonction de la dimension du projet et de son aire d'intervention. Pour les PAT, l'échelle Communauté de Communes me semble l'échelle minima. Pour les actions, il arrive ainsi que de micro-projets se développent à l'échelle d'une

commune ou d'une communauté de commune, d'un «Pays», ou plus largement d'agglomérations, du département de la région etc. L'échelle se détermine en fait par la mesure du nombre d'acteurs mobilisables sur le projet et du type et des caractéristiques de débouchés (volumes, régularité..).

Comment peut-on valoriser auprès des consommateurs les bénéfices de l'approvisionnement local en termes de santé, nutrition, emplois, impacts environnementaux etc. ?

Un certain nombre de consommateurs et de citoyens expriment cette volonté de retrouver dans leur alimentation cette notion de proximité. Cette attitude génère souvent pour eux, un sentiment d'assurance de qualité, de traçabilité et de respect environnemental. Il ne faut pas pour autant que cela stigmatise les producteurs de masse qui représentent aussi une place importante, en termes de part économique et d'occupation du territoire. L'avantage des circuits de proximité est de donner à l'agriculteur ou au groupement d'agriculteurs l'opportunité de dialoguer plus facilement avec le consommateur ou l'acheteur final, d'exprimer ainsi les contraintes techniques et agronomiques des productions et de valoriser les avantages de la proximité (emplois, moindre kilométrage de livraison, mode et qualité de production). Les collectivités peuvent également être sensibilisées

à la réduction du gaspillage alimentaire. La diminution des portions en viande par exemple permet d'intégrer des aliments de meilleure qualité (bio, label) et de proximité tout en contenant les budgets. Cela contribue au maintien de l'emploi, du tissu rural et de l'économie locale (producteurs, transformateurs abattoirs...). Tout ceci est bien le fruit d'un accompagnement et d'une sensibilisation de chacun des acteurs du territoire. L'aspect de communication n'est donc pas non plus un volet à négliger. ●



© Olivier Calvez

LES CHAMBRES APPRÉCIÉES POUR LEURS MULTI-COMPÉTENCES

Interview de **Vincent BOUDET**

Conseiller en développement territorial
Antenne locale de la Chambre d'agriculture 49
Comité régional de développement agricole des Mauges



Quel rôle peut jouer la Chambre d'agriculture dans le pilotage et l'animation des projets alimentaires territoriaux ?

Notre Chambre d'agriculture travaille depuis plusieurs années sur ce qu'on appelait alors les démarches alimentaires territoriales recherchant une complémentarité entre les filières courtes et les filières longues de proximité de qualité tracées. Les Chambres d'agriculture trouvent ici toute l'ampleur de leur rôle et de leur mission dans la recherche d'une adéquation territoriale entre l'offre de productions agricoles locales de qualité (agriculture biologique, labels...) et la demande. Il s'agit à la fois de favoriser l'adaptation de diverses productions agricoles aux attentes des différents types de consommateurs mais aussi de faire en sorte que les acheteurs prennent bien en considération les contraintes et les problématiques de production auxquelles sont soumis les agriculteurs.

Les Chambres ont, par ailleurs, des compétences en termes d'expertises, mais aussi de management de projets. Elles ont donc la faculté de mettre en oeuvre une animation territoriale efficace, sous tendue par la réalisation d'un important travail de réseau et la mobilisation des liens tissés entre les principaux acteurs de l'agriculture, les élus locaux et les différents opérateurs présents sur le territoire. Cela nous permet de favoriser la mise en place de projets partagés par tous et d'utiliser des outils d'aides à la décision, de communication ou de priorisation d'actions qui ont été formalisés et dont l'efficacité est attestée. Nos

aptitudes sont aussi incontestables en termes de prospectives territoriales, c'est à dire notre capacité à effectuer une projection à plus ou moins long terme sur l'évolution des bassins de consommation, mais aussi de la production agricole et de ses filières. Nous sommes enfin également reconnus pour nos expertises techniques, sur un éventail de sujets très variés comme les problématiques des circuits courts, la production fermière, d'environnement, d'énergie... Toutes ces compétences sont renforcées par une parfaite connaissance des différentes filières agricoles tant en élevage, qu'en productions végétales et par la mise en place de partenariats avec les autres acteurs (partenariat avec les CCI sur le volet commerces de proximité par exemple).

Les Chambres peuvent donc être pleinement associées et jouer un rôle d'animation prépondérant, même si souvent le porteur de projet demeure une collectivité locale. Elles peuvent être également simples facilitateurs de démarches alimentaires locales, comme par exemple pour l'introduction de produits locaux dans la restauration collective de crèches, d'établissements scolaires, d'EHPAD etc.. Notre expérience est

également mise à contribution pour le volet communication et animation vers le grand public ou la participation à des événements comme, « les semaines du goût », des soirées spectacles sur les circuits alimentaires de proximité, l'opération « Bien Dans Mon assiette », la mise en place de Marchés de Producteurs de Pays, la construction de l'animation locavore ou diverses manifestations locales.

Sur quels types de financements pouvez-vous vous appuyer ?

D'abord sur les collectivités locales porteuses des différents projets mais aussi sur diverses autres sources dont au niveau européen les fonds stratégiques LEADER, au niveau national des appels à projets émanant des ministères, comme le plan national alimentation et/ou les appels à projets « zéro déchet zéro gaspillage » ou au niveau régional le Fonds régional d'études stratégiques etc. La Chambre d'agriculture peut également contribuer à quelques types d'actions sur ses fonds propres plutôt en amont sur des actions de recherche et de développement (réflexion stratégique, création d'outils). ●

La logique de ces programmes alimentaires territoriaux est de passer d'une logique d'actions souvent ponctuelles ou de micro projets à un développement plus structuré de l'alimentaire sur le territoire. Ceci ne remet pas en cause mais conforte totalement l'existant. Il s'agit pour la Chambre d'agriculture de jouer un rôle fédérateur pour contribuer à partir de multiples initiatives à la construction d'un développement cohérent.



**DRIVE FERMIER
BIENVENUE À LA FERME**

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL UN AXE STRATÉGIQUE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

par **François BEAUPÈRE**

Président de la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire

36

En Maine-et-Loire le Projet alimentaire territorial (PAT) fait partie des axes stratégiques de la Chambre d'agriculture. Avant qu'il n'existe sous cet intitulé, c'est à dire en 2007 sous le mandat de Jean-François Cesbron, nous avons en effet d'ores et déjà la très forte volonté de favoriser cette démarche d'approvisionnement local. Cela nous a semblé, en effet, très naturel, dans un département et une région comme les nôtres où l'ensemble des filières de productions agricoles sont représentées. Nous considérons ce concept de proximité à tous les niveaux, c'est-à-dire celui de la commune, du canton, du département, de la région. Il s'agit de recentrer la consommation sur les productions du territoire. Cela se concrétise notamment par l'importante implication de nos Chambres d'agriculture dans la mise en œuvre de partenariats et le développement d'un maximum de synergies avec les différents acteurs territoriaux (producteurs, transformateurs, responsables d'établissements scolaires et bien entendu élus politiques). Nous avons ainsi créé, avec l'Association des maires du Maine-et-Loire et le Conseil départemental, « Le Réseau LOCAL Anjou », qui prend ici toute sa place et sa valeur. Le département de la Vendée nous a rejoint en 2015 en créant son propre Réseau LOCAL. La Sarthe et la Mayenne devraient suivre prochainement. Nous avons également mené en 2013-2014, dans le cadre de ce que l'on appelait

à l'époque des schémas alimentaires de proximité, deux démarches alimentaires territoriales d'envergure sur des zones test, actuellement toutes les deux en actions. Il s'agissait, dans un premier temps de recenser la diversité, la capacité volumétrique, la régularité, la saisonnalité, les flux, les différents modes de production ainsi que les outils de transformation de ces territoires et de les mettre en regard avec les structures et bassins de consommation qu'il s'agisse de consommateurs individuels, d'écoles, de maisons de retraite etc. Plus récemment nous avons également promu auprès de la région Pays-de-la-Loire l'intérêt de disposer d'un seul outil internet intitulé « approximite.fr ». Ce site permet notamment de repérer les lieux de vente et d'approvisionnement pour chaque type de produits. Dans un second temps une ambition et un plan d'actions ont été élaborés et partagés avec les acteurs locaux. La Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire accompagne enfin le e-commerce avec la création d'un drive fermier dirigé par le réseau Bienvenue à la ferme. Il contribue à notre dispositif d'approvisionnement de l'agglomé-

raion d'Angers où nous accompagnons également trois magasins de producteurs. Sur l'ensemble de ces actions nous mobilisons ainsi quatre personnes à temps plein particulièrement compétentes et formées pour poursuivre l'ensemble de ces missions. ●



© Olivier Calvez

Coordination : Isabelle Froux, Chambres d'agriculture France, Service Territoire Alimentation Forêt, Antoine Besnard, chef du Pôle Territoire et Développement Durable Chambre d'agriculture Maine et Loire, Cécile DUJOLS, responsable communication, Chambre d'agriculture de Maine et Loire. Propos recueillis par Victor Siméon, Chambres d'agriculture France, service Communication.

LA CHUTE DE L'EXCÉDENT COMMERCIAL AGROALIMENTAIRE AMÉRICAIN ET LES NÉGOCIATIONS TRANSATLANTIQUES

L'économie américaine dégage de façon singulière depuis longtemps des déficits commerciaux chroniques. Le secteur agroalimentaire est l'un des rares à afficher et à préserver un excédent. Celui-ci a cependant chuté de près de 46 % en 2015. Outre la source d'inquiétude que cela représente pour les Etats-Unis, cette diminution apparaît indissociable des négociations transatlantiques en cours et explique sans doute mieux la posture offensive des négociateurs américains.

Depuis les années 80, l'économie américaine se singularise par une accumulation de déficits commerciaux qui, avec la succession de déficits budgétaires, forment ce que les économistes appellent les «déficits jumeaux». Avec la montée en puissance des économies émergentes, une nouvelle configuration de la division internationale du travail s'est mise en place, invitant les Etats-Unis à ouvrir leur marché intérieur à des marchandises produites notamment en Chine, en échange de quoi les excédents financiers chinois finançaient pour partie les déficits américains. Même si le déficit des échanges de marchandises s'est contracté depuis quelques années, il demeure conséquent. L'amplitude des déficits apparaît toutefois limitée par les performances réalisées par le secteur des services (tableau ci-contre).



Dans cet ensemble, le secteur agroalimentaire continue de dégager des excédents chroniques, lesquels compensent partiellement le déficit commercial global. Toutefois, le recul prononcé de cet excédent en 2015 (année fiscale) de près de 45 % interpelle sur la robustesse de l'appareil exportateur américain et sur le degré de pénétration du marché intérieur. Cette contraction intervient au moment même où les négociations transatlantiques se poursuivent - le onzième cycle de la négociation s'est déroulé en octobre à Miami - et elles sont ainsi de nature à consolider la posture offensive des Etats-Unis sur le volet agriculture et produits alimentaires.

Le solde du commerce extérieur américain (en milliards de \$)

	2011	2012	2013	2014
Marchandises	-740.6	-741.1	-702.6	-741.4
Services	+192.0	+204.4	+224.1	+233.1
Total	-548.6	-536.7	-478.5	-508.3

Source : Bureau of Economic Analysis

LES RÉSULTATS MÉDIOCRES DU COMMERCE EXTÉRIEUR AGROALIMENTAIRE AMÉRICAIN SONT DE NATURE À RENFORCER LA DÉTERMINATION DES ETATS-UNIS À CONCLURE UN ACCORD EN 2016 QUI PERMETTRAIT DE DÉMANTELER LES DERNIÈRES PROTECTIONS TARIFAIRES EUROPÉENNES.

DES IMPORTATIONS AGROALIMENTAIRES AMÉRICAINES RECORD

À deux reprises durant les sept dernières années, l'excédent commercial américain en produits agricoles et alimentaires a connu trois records se situant entre 35 et 45 milliards de dollars (figure 1). Ces pics d'excédents témoignent des performances d'un complexe agroalimentaire américain en mesure de répondre à la demande mondiale croissante. Toutefois, l'année 2015 marque un coup d'arrêt à cette progression de l'excédent commercial. Exprimé en année fiscale, ●●●

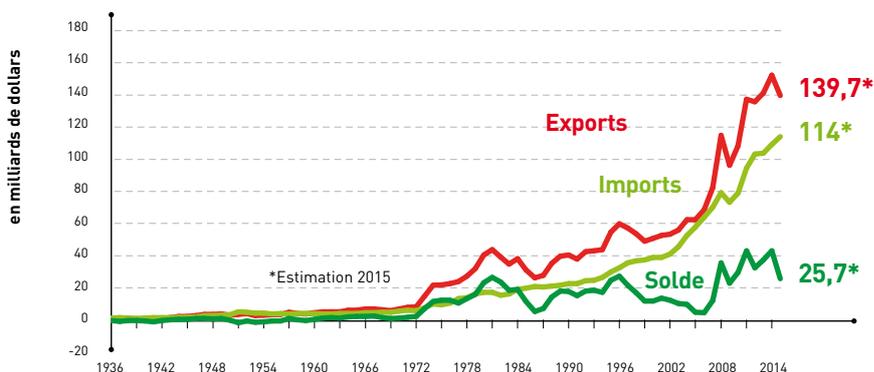
●●● il chute de 45 % pour se fixer à 24 milliards de dollars contre 43,1 un an plus tôt. Il faut remonter à 2009, année de la grande crise économique et financière internationale, pour retrouver un excédent aussi bas. Les prévisions pour 2016 ne sont guère plus réconfortantes pour l'appareil commercial américain, puisque l'excédent devrait continuer de fondre et se fixer aux alentours de 16 milliards de dollars seulement.

L'évolution préoccupante des échanges commerciaux américains de produits agricoles et alimentaires provient d'un recul des exportations de 8,4 % sur un an et d'une progression des importations de près de 6 %. Depuis le début des années 2000, le rythme de croissance des importations n'a cessé de progresser. Le repli des exportations est particulièrement net sur l'Asie (- 9 %), sur l'Union européenne - les ventes passent en effet de 12,7 à 12 milliards de dollars - sur la Russie en raison de l'impact de l'embargo décrété en 2014 par Moscou, mais aussi sur l'Afrique (- 26 %). En revanche, les Etats-Unis ont davantage importé en provenance d'Océanie, de l'UE à 28 (+ 5 %), mais aussi du Mexique dans le cadre de l'ALENA.

Les produits les plus touchés par le ralentissement des exportations sont les céréales, et plus spécifiquement le maïs (-22,5 %). Le recul des ventes de graines de soja est également conséquent (-12 %). En produits animaux, la baisse des exportations est moins prononcée, sauf pour la viande de volaille (-15,6 %). Les grands postes de hausse

1 Commerce extérieur des États-Unis

Produits agroalimentaires - année fiscale



des importations sont les animaux vivants et les viandes transformées, les produits de l'horticulture, le sucre et les produits tropicaux.

Plusieurs facteurs expliquent cette érosion de l'excédent commercial américain. Retenons-en deux qui paraissent les plus fondamentaux. D'abord la parité du dollar par rapport aux principales monnaies, y compris le Renminbi chinois (figure 2 pour ce qui concerne l'€). Cette appréciation du billet vert est dû pour partie à la vigueur de la croissance américaine qui attire les capitaux extérieurs, attractivité renforcée par l'entrée en récession de plusieurs économies émergentes dont le Brésil, et par la probable remontée, d'ici à la fin de l'année 2015 du taux d'intérêt de la Federal Reserve (FED).

Ensuite, le ralentissement de l'économie chinoise depuis près d'un an, lequel, en se cumulant à l'embargo russe, a engen-

dré une contraction des débouchés américains, la Chine absorbant près de 17 % des exportations américaines. Dans la mesure où l'embargo russe est appelé à être maintenu au bas mot jusqu'à la fin de l'année 2016, et que la Chine risque de connaître une croissance désormais beaucoup moins vigoureuse, il est logique que les prévisions d'exportations américaines de produits agricoles et alimentaires soient orientées à la baisse pour 2016.

L'ENJEU DES NÉGOCIATIONS TRANSATLANTIQUES

La chute de l'excédent commercial américain en produits agricoles et alimentaires intervient alors que Washington et Bruxelles négocient depuis 2013 un projet de partenariat transatlantique. Les Etats-Unis viennent par ailleurs de finaliser un projet de partenariat transpacifique avec onze autres pays d'Asie (sauf la Chine), d'Amérique latine et d'Océanie, qui, s'il est ratifié, devrait bénéficier au secteur agricole américain. Deux exemples peuvent l'illustrer. En l'état actuel de l'accord, il est intéressant de noter que le secteur agricole est celui pour lequel les droits de douane sont les plus élevés

LES PRODUITS LES PLUS TOUCHÉS PAR LE RALENTISSEMENT DES EXPORTATIONS AMÉRICAINES SONT LES CÉRÉALES, ET PLUS SPÉCIFIQUEMENT LE MAÏS (- 22,5 %).



© Paul Tobeck Fotolia



© S. Milés Fotolia

45%

recul de l'excédent agro-alimentaire américain en 2015/2014

24 milliards 2015
43,1 milliards en 2014

8,4%

recul des exportations agroalimentaires américaines



© baurka Fotolia

17%

part des exportations agro-alimentaires américaines vers la Chine



© baurka Fotolia

2 Cours du dollar en euro



135 - Chambres d'Agriculture - Etudes économiques

source: La Dépêche du Petit Meunier

comparativement aux autres secteurs, et que certains des douze pays ont même des pics tarifaires avoisinant en moyenne les 30 %. C'est le cas du Canada pour les produits laitiers, pour lesquels les droits de douane atteignent même 130 %, en raison du dispositif de quotas tarifaires. Le démantèlement des droits de douane va donc être favorable aux exportateurs américains. L'autre exemple est celui de la viande porcine et concerne le Japon. Il s'agit d'un pays très protégé jusque là

des importations de viande porcine, puisqu'il existe un système de prélèvement aux importations. Les droits de douane appliqués par le Japon aux produits issus de la transformation de la viande porcine (20 % en moyenne) comme les saucisses, seront éliminés sur une période de six ans, les taxes d'entrée supprimées en dix ans, et les clauses de sauvegarde sur une période de douze ans. Avec ce TTP, pour peu qu'il soit ratifié dans les mois à venir et entre en application à partir de 2018, la pénétration du marché japonais serait, par voie de conséquence, facilitée pour les exportateurs américains de viande de porc. Ce cas de figure vaut tout autant pour la viande bovine produite au Japon. On remarque donc que le TPP va occasionner une réduction des protections tarifaires pour des secteurs pourtant initialement considérés comme sensibles.

S'agissant du projet transatlantique, outre le fait que les Etats-Unis se présentent avec un rapport de force favo-

rable maintenant qu'un accord TPP a été trouvé, les résultats médiocres de leur commerce extérieur agroalimentaire est de nature à renforcer leur détermination à conclure un accord en 2016 qui permettrait de démanteler les dernières protections tarifaires européennes - plus élevées que les leurs - sur des secteurs comme la viande bovine, porcine, ainsi que sur le maïs. De plus, rappelons que les Etats-Unis demeurent excédentaires vis-à-vis du reste du monde sauf avec

Le ralentissement de l'économie chinoise depuis près d'un an a engendré une contraction des débouchés américains, la Chine absorbant près de 17 % des exportations américaines.

l'Union européenne et singulièrement la France. On peut se réfugier derrière des considérations partenariales justement, il n'en reste pas moins que ces négociations dissimulent des enjeux agricoles fondamentaux, qu'ils relèvent des protections tarifaires ou des barrières non douanières, à l'instar des Indications Géographiques ou des autres produits sous signes de qualité.

Le diagnostic relatif au commerce extérieur américain qui vient d'être établi suggère d'avoir une lecture quasi-stratégique des chiffres qui, à première vue, peuvent paraître anodins, mais qui, en la circonstance, revêtent une dimension particulière. Les Etats-Unis entendent bien manifestement préserver la position qui est la leur sur les marchés mondiaux de produits agricoles et alimentaires. ●

Thierry POUCH
Chambres d'Agriculture de France
Direction économie des agricultures et des territoires

ÉLUS SALARIÉS

L'EMPLOI AU CŒUR
D'UNE SESSION
DÉCENTRALISÉE

© Dominique Bouvier

L'emploi salarié, un investissement pour les filières de la production agricole : le groupe des élus salariés de l'APCA en a fait un de ses chantiers prioritaires pour la mandature 2013 – 2019

LE GROUPE DES ÉLUS SALARIÉS A SOUHAITÉ APPROFONDIR LES PISTES DE TRAVAIL FAVORISANT LA FIDÉLISATION DES SALARIÉS SAISONNIERS.

40

Après l'étude du rapport du CESE sur l'emploi saisonnier dans les filières agricoles et agroalimentaires paru fin 2014, le groupe des Elus salariés a souhaité approfondir les pistes de travail favorisant la fidélisation des salariés saisonniers, offrant à la fois de véritables parcours professionnels pour les actifs salariés et une sécurisation de l'organisation du travail pour les entreprises agricoles, gage d'emplois qualifiés, de qualité et justement rémunérés. Leurs réflexions les ont conduits à la Chambre régionale d'agriculture des pays de Loire les 6 et 7 octobre 2015, pour leur session annuelle décentralisée.

Le 6 octobre, les élus ont été accueillis par Claude Cochonneau, président de la CRA Pays de Loire, très impliqué dans le domaine de l'emploi agricole, et à l'initiative de dispositifs innovants concernant la formation et l'emploi en agriculture sur les territoires ligériens : les services de la CRA, son directeur en tête, ont présenté l'agriculture ligérienne, ses richesses et son potentiel d'innovation, l'investissement humain dans la formation initiale et continue des acteurs agri-

coles des pays de Loire, l'organisation du réseau des Chambres ligériennes, tant au niveau de la gouvernance que du déploiement des compétences, les pratiques de partenariat avec les acteurs de l'emploi et de la formation... Le débat engagé avec les élus salariés a mis en lumière la place que ces derniers occupent dans ce champ d'action de l'emploi et leur implication.

Le 7 octobre, Pascal Dreux, élu salarié à l'APCA et membre du bureau de la CRA, maître d'œuvre de la journée, avait convié l'ensemble des élus salariés des Chambres d'agriculture ligériennes à rejoindre le groupe national pour une journée riche en découverte, réflexions, pistes d'actions pour le réseau.

Dominique Bouvier, élu Chambre et président de l'AREFA pays de Loire avait invité Mylène Gabaret, directrice de l'Anefa, pour présenter les activités de l'association nationale et Isabelle Traineau chargée de mission AREFA pays de Loire a dressé un bilan des initiatives régionales.

Une mobilisation large de tous les ac-

teurs de l'emploi, organisations professionnelles agricoles, de l'Etat, du conseil régional, de pôle emploi permet la pérennisation de cette initiative, née en 2009, et qui réunit 37 partenaires, constitue un facteur de réussite.

UNE CHARTE EMPLOI
SAISONNIER

L'après-midi a été consacré à un débat sur une expérimentation à essayer : la charte de l'emploi saisonnier, outil innovant, porté par une quinzaine d'entreprises du Maine-et-Loire. La cinquantaine de participants ont échangé avec le directeur de l'entreprise « pépinières André Briant jeunes plants », sur le site même de l'entreprise à Saint Barthélémy d'Anjou : 50 salariés en cdi, et environ une soixantaine de salariés saisonniers, qui entre deux saisons dans l'entreprise, exercent leur activité professionnelle dans d'autres entreprises adhérentes au réseau ADEFA, engagées dans la charte. Une manière de gérer les ressources humaines qui répond aux

besoins spécifiques de cet entrepreneur, et favorise dans le même temps la montée en compétences des salariés par la formation, l'acquisition de certifications, pilier d'une évolution professionnelle qui fidélisent véritablement la ressource main d'œuvre. ●

LA CHARTE DE L'EMPLOI SAISONNIER EN ANJOU

Une contribution pour une meilleure reconnaissance de la valeur du travail saisonnier

Un parcours pour bien vivre ses saisons en agriculture

1. Avant la saison : organiser pour anticiper
2. Pendant la saison : rassembler les conditions pour réussir le travail
3. A la fin de la saison : échanger pour évaluer et envisager l'avenir
4. Entre les saisons : gérer l'alternance pour mieux vivre les saisons

LES ÉLUS SALARIÉS ONT VISITÉ LES « PÉPINIÈRES ANDRÉ BRIANT JEUNES PLANTS » ADHÉRANT À LA CHARTE « EMPLOIS SAISONNIERS »

LE GROUPE DES ÉLUS SALARIÉS À L'APCA ENGAGÉS ET ACTIFS AU SERVICE DU RÉSEAU



Michel ROUX

Président du groupe des élus salariés de l'APCA

« Le conseil à l'agriculture doit prendre en compte l'emploi salarié comme vecteur de valeur ajoutée sur les exploitations ; outiller les conseillers du réseau sur cette question du recours à l'emploi est devenu une nécessité dans le conseil global, pour accompagner la recherche de compétitivité des agriculteurs, et ancrer les exploitations comme acteur de développement durable sur leur territoire. Que chacun puisse vivre dignement de son travail dans les métiers de l'agriculture, quel que soit son statut, est un enjeu de la triple performance : c'est cette conception que porte le groupe des élus salariés, et ce souci de contribuer à une organisation du travail et de l'emploi qui mettent l'épanouissement des femmes et les hommes au cœur des dispositifs que nous proposons. »



Marie-Claude BRIET-CLEMONT

Vice-Présidente du groupe des élus salariés de l'APCA

« La fidélisation des salariés saisonniers est un gage de compétences et d'expérience accrue et donc de compétitivité pour l'agriculture. »



MISSION INNOVATION 2025

Quels sont les objectifs de la mission Innovation 2025 ?

La commande formulée par les ministres de l'Agriculture et de la Recherche s'inscrit dans un contexte particulier : la finalisation de la Stratégie nationale de recherche (SNR) nécessitait d'en préciser les grands axes dans le domaine relevant de la recherche agricole. De plus, l'expression d'une demande d'innovation pour réussir la transition agro-écologique promue par la Loi d'avenir d'octobre 2014 était très forte, alors que nous devons relever les défis du changement climatique et de l'accroissement de la demande de nourriture et de nouveaux produits issus de l'agriculture, c'est à dire les produits dits « biosourcés ».

Pour proposer les bases d'un plan Agriculture Innovation 2025, nous avons choisi -avec Pierre Pringuet, Philippe Lecouvey et Jean-Marc Bournigal- de consulter un nombre important de parties prenantes : agriculteurs, industriels, consommateurs, acteurs du développement et de la recherche. Au total, nous avons rencontré plus de 300 personnes. Nous avons aussi

choisi de présenter nos propositions sous forme de projets : il y en a 30 qui couvrent un spectre large d'actions de recherche et d'expérimentation, mais aussi de développement, de transfert, de formation ou réglementaires ; tous sont susceptibles de produire des résultats tangibles d'ici 2025.

Ces 30 projets ont été organisés en 9 axes, eux mêmes regroupés en 3 priorités complémentaires et liées. Il s'agit en premier lieu de stimuler les approches systèmes pour l'agroécologie et la bioéconomie, et de faire de l'agriculture un contributeur à la lutte contre le changement climatique. La deuxième priorité est de développer pleinement les nouvelles technologies de l'agriculture. La troisième, et ce n'est pas la moindre, est d'impliquer et fédérer tous les acteurs concernés par la recherche, l'expérimentation et le développement, y compris de la société civile, en appui à la compétitivité et à la durabilité de l'agriculture. Pour nous, ces trois priorités font véritablement système.



© Inra - Christophe Maître

3 questions à François HOUILLIER

P.-D.G. de l'Institut national de la recherche agronomique

Comment imaginez-vous le rôle des Chambres d'agriculture dans les processus d'innovation ?

Parmi ces 30 projets, quatre sont regroupés dans un axe intitulé « Favoriser l'innovation ouverte » et concernent à mon sens les Chambres d'agriculture. Il s'agit en premier lieu d'intégrer les expériences des agriculteurs dans ce qu'on peut appeler des « circuits courts de l'innovation » : l'objectif est de créer un dispositif de repérage, de caractérisation et de capitalisation des innovations de terrain en vue d'amplifier leur diffusion et leur adoption. Les Chambres d'agriculture ont une expérience dans ce domaine : l'enjeu est d'en tirer parti pour changer d'échelles.

Le deuxième projet vise à mobiliser la recherche et le développement agricoles autour de plans d'action dédiés à des défis sociétaux particuliers, dans le cadre d'un dialogue avec les acteurs publics et privés dans les régions. L'ambition du troisième projet est de développer les sy-



© Maïtis de Mareuil

PARMI LE RÔLE DÉVOLU AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE, INTÉGRER LES EXPÉRIENCES DES AGRICULTEURS DANS CE QU'ON PEUT APPELER DES « CIRCUITS COURTS DE L'INNOVATION ». COMME PAR EXEMPLE LORS DE LEUR OPÉRATION INNOV'ACTION.

nergies entre les dispositifs expérimentaux, les réseaux d'observation dans les fermes et les modèles, grâce notamment au numérique : l'optimisation de ces dispositifs et leur réorientation vers l'expérimentation système nécessitera une forte implication des Chambres d'agriculture.

Enfin, le quatrième projet vise la création de « Living labs territoriaux », c'est-à-dire de laboratoires ouverts et vivants qui rassemblent dans un territoire particulier tous les acteurs concernés par l'innovation pour tester des systèmes de production innovants qui assemblent différents savoir faire et technologies. On peut imaginer que cela prenne la forme

d'un appel à projets et que des propositions de ce type émergent dans des bassins de production viticole, dans des régions d'élevage plus ou moins extensif, dans des territoires de grandes cultures, dans des grands massifs forestiers, etc. Les Chambres d'agriculture sont évidemment concernées mais ce ne sont certainement pas les seules : des GIEE, des coopératives, des collectivités sont aussi susceptibles de prendre l'initiative de fédérer chercheurs, ingénieurs, techniciens, agriculteurs, citoyens,... pour proposer de tels laboratoires territoriaux vivants.

De façon générale, on peut s'attendre à des transformations des métiers du

conseil agricole : la diffusion du numérique, des modèles et des outils d'aide à la décision, l'élargissement des dispositifs de terrain à l'échelle du système et du territoire, toutes ces évolutions vont amener de nouvelles formes d'interaction entre agriculteurs et conseillers et vont susciter des nouveaux besoins de formation et d'accompagnement.

Comment la recherche pourra-t-elle mieux prendre en compte les expériences et besoins des agriculteurs ?



Il y a un véritable enjeu à renforcer et structurer les interactions entre les chercheurs et les éleveurs ou les agriculteurs. C'est aussi important pour repérer des pratiques innovantes issues du terrain (et évaluer dans quelle mesure elles sont généralisables ou, au contraire, spécifiques de situations particulières et non extrapolables) que pour assurer le transfert de technologies issues de la recherche ou encore pour expérimenter en situation réelle la transition vers de nouveaux systèmes de production.

Pour autant, les interactions entre les chercheurs et les agriculteurs ne sont pas nécessairement immédiates ni directes. Quand on analyse les impacts de la recherche publique agronomique au travers de succès avérés, on se rend compte que la trajectoire entre le début des recherches et le déploiement des innovations s'étale sur une vingtaine d'années, que cette trajectoire met systématiquement en jeu un véritable tissu de partenaires (selon les cas : des centres et Instituts techniques, des Chambres d'agriculture, des entreprises, des collectivités, des associations, ...). On observe aussi que ces trajectoires sont d'autant plus courtes que les partenariats sont anciens et ont été préalablement organisés. Contrairement à une idée parfois véhiculée, on constate aussi que les recherches qui ont le plus fort impact sont souvent, au départ, plutôt fondamentales et qu'elles sont très ouvertes à l'international. ●

BOURSE NUFFIELD FRANCE

TROIS LAURÉATS RÉCOMPENSÉS



Le 16 novembre dernier, s'est tenu dans les locaux de l'APCA, le jury de sélection des boursiers Nuffield 2016. Celui-ci était présidé par Christophe HILLAIRET, Président de la Chambre d'agriculture interdépartementale d'Ile-de-France et membre du bureau de l'APCA. Cette présidence est la preuve du partenariat privilégié des Chambres d'agriculture avec la fondation Nuffield France.

Trois lauréats ont été sélectionnés parmi de nombreux candidats. Profondeur du contenu du projet d'études mais aussi maîtrise de la langue anglaise ont été des facteurs déterminants dans la sélection.



44

Sur 16 candidatures retenues après une pré-sélection, 3 ont été sélectionnées à l'issue d'entretiens oraux menés par les 8 membres du jury. Ils bénéficieront d'une bourse de 12 000 euros.

→ Laure FIGUREU-BIDAUD

Sujet : *Recherche d'une sécurisation du revenu agricole par la mise en place d'un atelier de diversification en framboises avec vente en circuits courts*

→ Sylvain HAURAT

Sujet : *Le développement des nouvelles technologies de collecte de données et monitoring en élevage laitier à travers le monde*

→ Maxime MOINARD

Sujet : *Valorisation des effluents d'élevage – intégration d'une unité de méthanisation dans une exploitation agricole*

La Fondation Nuffield permet à ses boursiers d'approfondir un sujet technique, en visitant des exploitations dans différents pays, en rencontrant des agriculteurs étrangers, des responsables agricoles

de haut niveau dans le monde entier et se faire aider, pour l'étude qu'il réalise, par les meilleurs spécialistes du domaine choisi. Agriculteurs déjà installés ou en cours, salariés agricoles ou actifs du secteur agricole, les boursiers Nuffield ont tous en commun la passion de l'agriculture. En finançant ces bourses, la Fondation Nuffield participe à l'innovation en agriculture.

La matinée qui a précédé le jury fut consacrée aux présentations de 3 études réalisées par d'anciens boursiers de 2013 et 2014. À cette occasion, les boursiers ont présenté les résultats de leurs études et leurs valorisations possibles ainsi que la méthode utilisée et les personnes rencontrées à travers le monde. Elle a par ailleurs permis de se rendre compte de la richesse des sujets traités, de la qualité des travaux et de l'intérêt de la bourse pour mener à bien l'étude, à travers le monde.

Parmi les 3 candidats sélectionnés, 2 d'entre eux ont concrétisé ou sont en cours de concrétiser leur projet d'installation, et ont intégré leur sujet d'étude dans leur projet d'installation. ●

COMPOSITION JURY

Christophe HILLAIRET,
Président de la Chambre d'agriculture interdépartementale d'Ile-de-France,
Membre du bureau APCA

Vincent CHOUANARD,
Secrétaire général Nuffield France

Laurent JOURNAUX,
Secrétaire général FGE

Nicola WHITEHEAD,
Attachée agricole de l'Ambassade
du Royaume-Uni

Gilles THIERRY, Crédit Agricole SA

David KING

Philippe QUIGNON, Nuffield France

Justin LALLOUET, APCA

Justin LALLOUET
Chambres d'agriculture France
Relations publiques et affaires
parlementaires européennes

NUFFIELD
FRANCE



IMPLANTER UN NOUVEL ATELIER POUR SÉCURISER LE REVENU DE L'EXPLOITATION

Laure FIGEUREU BIDAUD

Première Lauréate de la Bourse Nuffield 2016

Pouvez-vous s'il vous plaît nous retracer votre parcours professionnel ?

Je suis double-diplômée Ingénieur en Agriculture de l'ISA de Lille et Master en création variétale de l'université de Wageningen (NL). J'ai ensuite été embauchée comme ingénieur développement pour le compte de Limagrain Europe. A ce titre j'effectuais le suivi de la dernière étape des recherches qui se concrétisait par la suite sur la décision ou non de mettre la variété de maïs concernée sur le marché. Je suis ensuite revenue à mi-temps sur la ferme familiale dans l'Eure en mars 2014, avant d'y revenir à plein temps depuis le mois de février 2015. Je suis officiellement installée depuis cet automne. Cette exploitation produit des grandes cultures, (blé, orge colza) mais aussi du lin textile, de la betterave sucrière et de la luzerne. Je suis installée comme gérante de SCEA, le matériel est propriété d'une ETA dont je suis co-gérante et qui emploie un salarié. Mon père a également sa propre SCEA. Ce schéma nous permet de rationaliser l'utilisation du matériel sur les deux exploitations. Nous faisons ensuite également partie d'une CUMA pour l'usage du matériel complémentaire.

Votre sujet d'études vous a permis d'être lauréate de la bourse Nuffield, pouvez vous nous en préciser les finalités ?

Ce projet d'étude entrainait pleinement dans le cadre de mon installation. Il concerne la sécurisation du revenu agricole par la mise en place d'un nouvel atelier de production, en l'occurrence la production sur trois hectares et la commercialisation en circuit de proximité de framboises fraîches et surgelées. Ceci est totalement nouveau par rapport à ce qui se faisait

sur l'exploitation. Ce projet revêt plusieurs dimensions, il vise clairement à augmenter la valeur ajoutée hectare dans un contexte de marchés céréalières très fluctuant. À cela s'ajoute la volonté d'y intégrer une dimension sociale, notamment par la création d'emplois saisonniers. La troisième dimension de ce projet consiste à mettre en place une production beaucoup plus proche des consommateurs et de favoriser ainsi auprès d'eux le lien, souvent distendu, avec le secteur agricole. L'attribution de cette bourse Nuffield va me permettre d'affiner ce projet en me rendant sur différents bassins et exploitations de production, en France, mais également à l'étranger notamment dans les pays de l'Est (Serbie, Pologne) mais également au Maroc et aux Etats-Unis. Cela me permettra d'étudier en détail les modes de production et de commercialisation et de rédiger ensuite un rapport profitable à moi-même mais également au plus grand nombre. Concrètement, je me suis engagée maintenant à effectuer au moins 6 à 8 semaines de déplacements en deux ans pour atteindre cet objectif.



© aerogondo fotolia

Le fait que vous soyez déjà installée sur l'exploitation constitue t'il un handicap ?

Cela fait partie bien entendu des critères de sélection de la Bourse Nuffield. Nos exploitations fonctionnant par le principe d'échanges de travail avec des voisins, et un salarié étant présent au sein de l'ETA, cela ne devrait pas poser de problèmes. Il va de soi cependant que je ne pourrais pas m'éclipser 8 semaines de suite et que ces déplacements devront être fractionnés en fonction de notre organisation.

Le fait de devoir parler couramment anglais pour postuler était-il un obstacle ?

Non pas pour moi, je suis en effet pratiquement bilingue. J'ai effectué plusieurs séjours à l'étranger, dont notamment des études pendant un an aux Etats-Unis, et un an et demi aux Pays-Bas. Ma langue de travail chez Limagrain était l'Anglais. Ceci ne sera donc pas une difficulté. ●

Propos recueillis par
Victor SIMÉON

Chambres d'agriculture France
Direction de la Communication



© aerogondo fotolia

LES AGRICULTEURS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



TROIS QUESTIONS À

Gérard RENOUARD

Président Afdi

L'Afdi et AgriCord ont organisé en partenariat avec les Chambres d'agriculture France, la FNSEA, et le Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA) le 17 novembre dernier, la Conférence Climat des agriculteurs. Pourquoi cette initiative ?

46

Quinze jours avant la COP 21, les agriculteurs ont souhaité prendre part au débat et présenter leurs solutions face au changement climatique. Pour valoriser ces innovations, Afdi et AgriCord 1 ont organisé cette Conférence autour de trois thématiques: les sols, l'eau et les nouveaux modèles agricoles. En présence de 250 leaders du secteur agricole venus de trente pays des cinq continents, chacune d'entre elles a apporté la vision globale et internationale d'un scientifique et a per-



mis de recueillir le témoignage de paysans qui ont pris des mesures concrètes ayant déjà porté leurs fruits.

L'agriculture est-elle un vecteur de solutions face au réchauffement climatique ? (gestion du sol, eau...)

L'agriculture familiale constitue une partie de la solution : les agriculteurs familiaux, avec leurs exploitations ancrées dans les territoires, inventent chaque jour de nouvelles techniques pour s'adapter au climat. De nombreuses stratégies d'économie d'eau se développent (lutte anti-érosive, développement des réserves en eau, sélection de variétés plus résistantes à la sécheresse...). La simplification du travail des sols (semis direct), la rotation

des cultures, l'agroforesterie ou encore le mélange d'espèces variétales sont des solutions régulièrement évoquées pour atténuer les émissions de gaz à effets de serre. L'agriculture de conservation, l'agroécologie ou l'agriculture de précision sont aussi des pistes de travail pour faire évoluer la façon de produire.

Que pensez-vous du lien entre changement climatique et sécurité alimentaire mondiale ? Sujet particulièrement prégnant dans certaines régions du Monde (dont l'Afrique)

En marge des négociations, la Conférence Climat des agriculteurs a aussi été l'occasion pour les paysans de faire entendre leur voix pour que la lutte contre le changement climatique intègre un autre défi majeur : celui d'assurer la sécurité alimentaire des 11 milliards d'humains que comptera la planète en 2100. La production agricole mondiale étant très impactée par les aléas météorologiques, 600 millions de personnes supplémentaires pourraient souffrir d'insécurité alimentaire d'ici 2080 sous l'effet du changement climatique.

Grâce aux pratiques vertueuses mises en œuvre par les paysans, l'agriculture contribue pleinement à la lutte contre la faim dans le monde. Mais pour répondre au défi alimentaire mondial, les politiques publiques doivent soutenir les mesures d'adaptation dans le secteur agricole. Ces mesures doivent être considérées comme une priorité absolue lors des négociations de la COP 21. C'est tout l'objet de la Déclaration commune signée par des organisations agricoles du monde entier présentée en clôture de la Conférence. ●



PLUS D'INFORMATIONS :
WWW.AFDI-OPA.ORG





LES SOLS ONT-ILS DE LA MÉMOIRE ?

Les sols sont au cœur d'enjeux importants à l'échelle mondiale. Nourrir la planète implique de maintenir leur fertilité, sans les épuiser. Les sols peuvent également contribuer à la diminution des émissions de Co₂ en constituant des « puits de carbone ». Par ailleurs, ils sont actuellement menacés par plusieurs grands risques, notamment l'érosion, la salinisation, la perte de matières organiques, les pollutions. Loin des discours manichéens actuels, les auteurs de ce livre ont souhaité vulgariser des éléments de connaissances sur la physique, la chimie, la biologie et l'écologie des sols.

Jérôme Balesdent, Etienne Dambrine, Jean-Claude Fardeau

> Editions Quae, www.quae.com, livre broché : 20 €, PDF : 12,99 €



LES EAUX SOUTERRAINES SONT-ELLES ÉTERNELLES ?

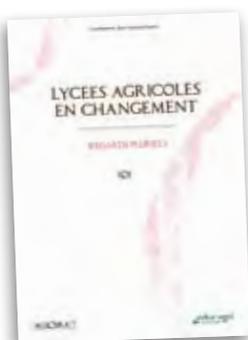
90 clés pour comprendre les eaux souterraines

D'où vient l'eau des sources ? Peut-on creuser un puits partout ? Quelles menaces pèsent sur l'eau souterraine ? A qui appartient-elle ? Quels bénéfices l'exploitation des eaux souterraines offre-t-elle par rapport à celle des eaux de surface ? Connaît-on l'état des res-

sources et leur disponibilité ? Cet ouvrage apporte des réponses aux questions que l'on se pose sur les eaux souterraines, (nappes phréatiques et nappes profondes). Il fait un état des lieux des connaissances géologiques, techniques et dégage les enjeux économiques, écologiques, réglementaires, politiques et sociaux de cette ressource fragile.

Jean Margat, Thierry Ruf

> Editions Quae, www.quae.com, livre broché : 19,90 €, PDF : 12,99 €



LYCÉES AGRICOLES EN CHANGEMENT

Au cœur de la notion d'établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) se situe la volonté d'adaptation permanente aux contextes de chaque établissement. Ainsi, le processus de changement est-il inscrit dans la nature même des « lycées agricoles », et l'ensemble des textes présentés dans cet ouvrage

en sont un parfait témoignage doté de surcroît d'une robuste légitimité scientifique. Ce livre aborde d'abord le changement tel qu'il est perçu par les apprenants, les enseignants, les équipes ou les coordonnateurs, comme autant d'expériences du changement. Il étudie ensuite le changement tel qu'il est planifié, que ce soit par des réformes ministérielles, par des projets de l'établissement ou

par des dispositifs de formation ou d'orientation originaux et innovants. Enfin, il examine les processus du changement dans les établissements d'enseignement agricole. Il s'appuie principalement sur des travaux de recherche, en lien avec des thèses en cours ou spécifiques au projet de l'ouvrage, et a été élaboré, selon une démarche originale d'écriture scientifique, au sein d'un séminaire regroupant des doctorants et des chercheurs de l'unité toulousaine de recherche en éducation.

MARCEL Jean-François, Collection : Agora

> Editions Educagri, www.editions.educagri.fr, 23 €

LA CULTURE DE LA LUZERNE

En répondant aux préoccupations techniques des agriculteurs face à une espèce exigeante, ce guide rassemble les acquis techniques issus de la recherche et développement. Sur plusieurs parties, il aborde l'ensemble des références disponibles sur la luzerne : conduite culturale, récolte, conservation, associations et utilisations par les ruminants.

> ARVALIS - Institut du végétal, Raisonement de l'itinéraire, 84 pages, Prix : 24 €, www.editions-arvalis.fr



COMMENT LA RECHERCHE EN ÉDUCATION PEUT-ELLE PRENDRE EN CHARGE LA DEMANDE SOCIALE ?

Cet ouvrage s'empare de cette question pour la traiter tout d'abord de manière très concrète, à partir de comptes-rendus d'expériences conduites dans l'enseignement primaire, l'enseignement spécialisé, l'enseignement agricole, la formation en entreprise, l'éducation populaire ou les collectivités territoriales. Il s'appuie ensuite sur ces expériences pour, de manière plus générale, poser les jalons structurants d'une démarche de recherche-intervention par les sciences de l'éducation.

L'objectif de cet ouvrage est de repenser la relation entre la recherche en éducation et les demandes dont elle fait l'objet. L'hypothèse est qu'une démarche, à la fois soucieuse des préoccupations des demandeurs et des exigences académiques, gagnerait à être stabilisée et à réunir toutes les démarches qui souhaitent s'inscrire dans cette logique. La recherche-intervention, telle qu'elle est présentée et théorisée ici, pourrait en constituer un cadre général fort prometteur. Ainsi, à la fois très pratique par les expériences dont il rend compte et très ambitieux par les théorisations qu'il amorce, ce livre retiendra l'attention d'un large public, d'enseignants, de formateurs, d'animateurs ou d'éducateurs, mais aussi de responsables d'établissements ou de structures à tous les niveaux de la hiérarchie. Investissant un enjeu majeur pour les sciences de l'éducation, il retiendra également l'attention des étudiants et des chercheurs.

> Editions Educagri, www.editions.educagri.fr



70 ANS D'AGRICULTURE !



Entretien avec **Denis LEFÈVRE**

Journaliste écrivain

Pouvez-vous nous détailler votre parcours dans le milieu agricole, ce qui a justifié pour vous l'écriture d'un tel ouvrage et nous en présenter un peu le contenu ?

48

« Mes parents avaient une exploitation agricole dans l'Aisne. Après une première partie de ma vie professionnelle comme économiste spécialisé dans les dossiers européens pour des organismes agricoles, j'ai bifurqué vers le journalisme avant de passer à l'écriture de livres. Cet ouvrage ambitieux présente la fulgurante évolution de l'agriculture au cours des 70 dernières années. La rédaction de ce livre a été programmée pour qu'il soit publié lors des 70 ans de la France agricole. Il détaille l'évolution générale de la société française par le prisme de son agriculture. Il en recense les grands événements et les grandes inflexions qui sont très liées à l'histoire contemporaine (mondialisation, exode rural, émergence et impact de la politique agricole commune, épisode de la vache folle, OGM etc.). Tous les grands événements et tournants économiques, sociaux, et sociétaux y sont détaillés.

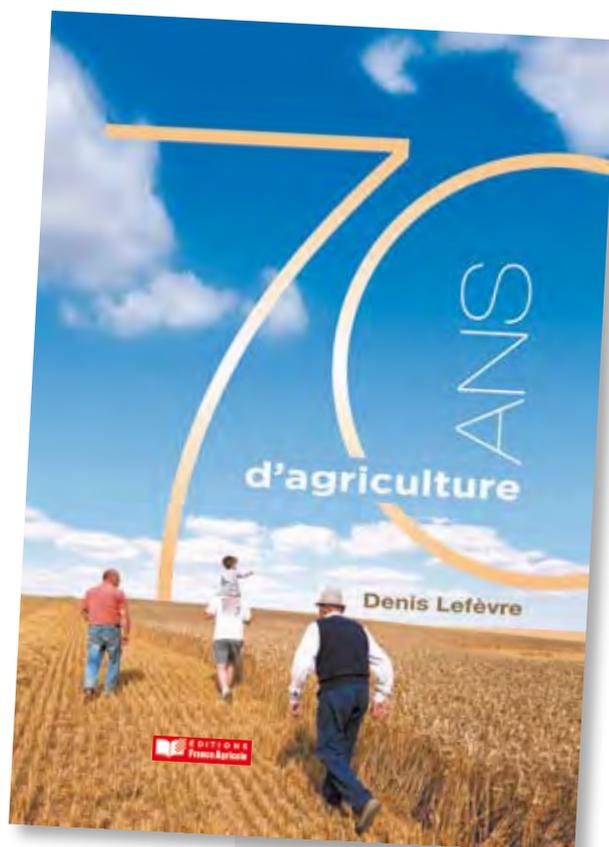
Ce livre a pour origine à la fois un travail documentaire, mais il est aussi le fruit de milliers de témoignages recueillis tout au long de ma carrière professionnelle. Il se termine d'ailleurs par une galerie de portraits de personnalités marquantes et particulièrement influentes pour le milieu agricole que j'ai personnellement toutes rencontrées à une ou deux exceptions près : Pierre Rabhi, Sico Mansholt, Henri Mandras, René Dumont,

José Bové, Edgard Pisani, Raymond Lacombe, André Pochon, Jean-Baptiste Doumeng....

Qu'avez-vous trouvé de particulièrement marquant lors de ces 70 dernières années ?

Ce qui est particulièrement marquant dans ces 70 ans est, comme tout le monde le sait le grand chambardement de l'agriculture française. Nous sommes en effet passés de plus de 4 millions d'agriculteurs à moins de 400 000 individus actuellement. De majoritairement rurale, la population s'est déplacée par flux incessants vers les agglomérations, les exploitants ont donc dû s'adapter à marche forcée vers l'agrandissement et la modernité. Parallèlement Les rendements et la productivité se sont été multipliés selon une courbe jamais connue des millénaires auparavant. Ce qui est important également de souligner, c'est que même marginalisé d'une façon démographique, le monde agricole reste pleinement au cœur des enjeux de notre société (occupation du territoire, rapport Nord-Sud, globalisation internationale, construction européenne, alimentation des population, éthique...). Je pense pour ma part que devant répondre aux défis primordiaux de l'avenir, il constitue ainsi encore et toujours un laboratoire de modernité.

C'est cette grande odyssée, avec ses remous, ses écueils, ses heurts mais aussi ses réussites qui est racontée au travers de ses lignes et de cette importante iconographie. ●



390 pages
29 € TTC
ISBN : 9791090213432
Format 21 x 29,7 cm

Disponible en librairie et en ligne sur la Galerie Verte : www.lagalerieverte.com/livres/70-ans-de-france-agricole.html

70 ANS EN SIX PÉRIODES

Période 1. 1945 - 1958

Après l'euphorie de la libération, un monde plein de bouleversement

Période 2. 1958 - 1967

Les Trente Glorieuses

Période 3. 1968 - 1973

D'une crise à l'autre : de mai 1968 au premier choc pétrolier en 1973

Période 4. 1974 - 1988

La fin de l'Etat-providence

Période 5. 1989 - 1999 :

De l'Uruguay round à la vache folle

Période 6. Les années 2000 :

Le retour de l'agriculture ?

Propos recueillis par
Victor SIMÉON

Chambres d'agriculture France
Direction de la Communication

JOURNÉE NATIONALE RÉSEAU

AGRONOMIE



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
FRANCE

Mardi 12 janvier 2016

à l'APCA, 9 av George V, Paris

**Une journée
pour vous !**

Agronomes
Conseillers
cultures et
spécialisés

**Une journée pour aller plus loin en matière
d'agroécologie :**

Tarif
de la journée :

48 €

[comprenant le repas et
les documents de
travail]

4/1000 non-labour assolement
diversification
labour réseau
essais système
groupes conseil Agroécologie
semis-direct TCS
culture
sols outils agriculteurs
renouveler Matière
agronomie organique

Les sols : un support à valoriser

Travailler à l'échelle du système

- **Impulser l'agronomie au sein de vos groupes**
- **Renouveler vos formations**
- **Repenser vos programmes R&D**
- **Découvrez les outils de conseil du réseau pour garder une longueur d'avance**

Intervenants de la journée: conseillers et agronomes du réseau des
Chambres

contact : laurence.thieblemont@apca.chambagri.fr

Cédez à l'appel de la ferme !

Téléchargez l'application

Bienvenue à la ferme

et découvrez :

- ... son nouveau design
- ... un contenu encore plus riche



Marchés des
Producteurs de Pays



Magasins de
producteurs



Exploitation
agricole



L'application Bienvenue à la ferme est un service de proximité pour la promotion et l'agriculture et des territoires avec 9000 agriculteurs Bienvenue à la ferme et Marchés des producteurs de pays proposant des activités de vente directe, de restauration, de séjours et de loisirs.

Disponible gratuitement sur I-tunes, et Google Play



 iTunes



 Google play



Bienvenue à la ferme
est une marque des
Chambres d'agriculture